

La politique alimentaire des villes suisses #2



La politique alimentaire de la ville de Berne

Stratégies, activités, mesures et conditions-cadres

Bettina Scharrer, Fabia Lüthi

Juin 2024

Citation :

Scharrer B, Lüthi F. 2024. *La politique alimentaire de la ville de Berne. Stratégies, activités, mesures et conditions-cadres*. La politique alimentaire des villes suisses #2. Berne, Suisse: Centre for Development and Environment (CDE), avec Bern Open Publishing (BOP). <https://doi.org/10.48350/196723>.

Autrices : Bettina Scharrer, Fabia Lüthi (CDE)

Édition formelle : Chiara Heiss (CDE)

Traduction de l'allemand : DeepL Pro

Relecture : Raoul Bickel

Photo de couverture : Pascale Amez

Disponibilité : La publication est disponible sur : <https://doi.org/10.48350/196723>.

Cette publication est aussi disponible en allemand.

Contact : bettina.scharrer@unibe.ch

DOI : 10.48350/196723

© 2024, les autrices

Ce rapport est mis à disposition sous Licence 'Creative Commons Attribution' International 4.0 (CC BY 4.0). Les termes de cette licence sont consultables à <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>. Utilisation commerciale des contenus de cet ouvrage autorisée sur demande auprès des autrices.

Centre for Development and Environment (CDE)

Université de Berne

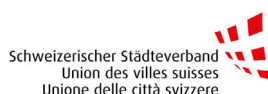
Mittelstrasse 43

3012 Berne

Suisse

www.cde.unibe.ch

Ce Working Paper est le fruit d'une étude comparative et d'un échange d'expériences sur les stratégies et les activités de gouvernance alimentaire urbaine. Réalisée par le Centre for Development and Environment, cette étude a bénéficié de la collaboration des villes partenaires du projet : Bâle, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, St-Gall, Winterthur et Zurich. Le financement de l'étude comparative a été assurée par la Fondation Mercator Suisse et les villes partenaires du projet.



Cette étude comparative s'inscrit dans le cadre du co-projet transdisciplinaire « Les villes, moteurs de systèmes alimentaires durables ». Mené conjointement par le Centre for Development and Environment (CDE) de l'Université de Berne et la Haute école spécialisée bernoise, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL, ce co-projet bénéficie du soutien principal de la Fondation Mercator Suisse.

Table des matières

Introduction	5
1 Cadre légal et lignes directrices générales pour une alimentation durable	6
1.1 Ancrage légal.....	6
1.2 Exigences relatives aux marchés publics	7
1.3 Lois non contraignantes transnationales.....	8
1.3.1 Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan MUFPP	8
2 Politique et administration	9
2.1 Stratégies et programmes pour un système alimentaire urbain durable	9
2.2 Intégration de la thématique dans les structures administratives et les ressources de la ville	11
2.3 Interventions parlementaires et initiatives déposées par la société civile sur cette thématique	12
2.4 Appartenance à des initiatives et à des réseaux interurbains	16
3 Marchés publics et restauration collective publique	16
3.1 Restauration collective.....	17
3.1.1 Directives concernant les parts de labels, les repas selon la pyramide, les parts de nourriture à base de plantes	17
3.1.2 Déchets alimentaires	18
3.1.3 Subventionnement de menus durables	19
3.2 Autres informations sur les marchés publics et les appels d'offres.....	19
4 Promotion des structures de vente directe, du régionalisme et de la transparence	19
4.1 Soutenir les initiatives visant à redéfinir les relations entre les consommateur·trice·s et les producteur·trice·s.....	19
4.1.1 Marchés couverts, magasins pop-up, plateformes internet, épicerie participative, ACP	20
4.2 Marchés hebdomadaires	20
4.3 Promotion des labels régionaux	20
4.4 Projets pour le développement régional (PDR)	20
4.5 Promotion de la durabilité et de la provenance régionale dans la restauration.....	21
4.6 Plateformes d'achat, de logistique et de mise en réseau pour les exploitations agricoles et la restauration	21
4.7 Soutien logistique pour la vente directe	22
4.8 Promotion de structures de transformation à usage collectif.....	22
5 Surfaces agricoles utiles en mains publiques et agriculture urbaine	22
5.1 Gestion des terres et des exploitations agricoles	22
5.2 Promotion du jardinage urbain et des jardins communautaires.....	23
5.3 Surfaces agricoles utiles et jardins familiaux de la Bourgeoisie de Berne	25
6 Sensibilisation et éducation	25

6.1	Campagnes et informations pour une alimentation durable et thèmes associés.....	25
6.1.1	Événements	26
6.1.2	Soutien aux lieux d'échange et d'apprentissage	26
6.1.3	Maison de l'alimentation	26
6.1.4	Intégration de la thématique dans l'enseignement scolaire, fermes et jardins scolaires.....	26
6.2	Formation professionnelle et continue	28
7	Réseaux et participation de la société civile	28
7.1	Soutien aux mouvements de la société civile et à la coopération en matière de recherche pour une alimentation plus durable	28
7.2	Participation à la mise en place d'un conseil de l'alimentation ou d'un forum sur l'alimentation	28
7.3	Autres projets de la société civile (sélection)	29
	Résumé et Conclusion	31
8	Bibliographie et sources.....	33
8.1	Actes législatifs de la Confédération suisse	33
8.2	Actes législatifs du canton de Berne	33
8.3	Actes législatifs de la ville de Berne	33
8.4	Interventions parlementaires et initiatives de la ville de Berne	33
8.5	Publications officielles.....	35
8.6	Sites Internet.....	37
8.7	Interviews.....	40

Introduction

62% de la population suisse vit aujourd'hui en ville, et 22% de personnes supplémentaires vivent sous influence directe des centres urbains. Au total, environ 85% de la population suisse réside donc dans des villes et leurs agglomérations.¹ Par conséquent, les villes sont des actrices extrêmement importantes qui peuvent contribuer de manière décisive à la transformation de nos systèmes alimentaires non durables. Elles développent pour ce faire des stratégies ciblées, prennent des mesures et utilisent des leviers évidents pour exercer une influence directe, par exemple au travers de la restauration collective publique. De nombreuses villes ont désormais pris conscience de la marge de manœuvre dont elles disposent et accordent plus de poids à la politique alimentaire dans leur agenda communal pour tenir compte de la durabilité et des objectifs climatiques.

Il n'existait jusqu'à présent aucune étude comparative détaillée sur la gouvernance alimentaire urbaine en Suisse recensant de manière systématique les différentes stratégies et activités des grandes villes et examinant l'importance et l'impact des mesures et projets en cours en la matière. Dans le cadre du projet transdisciplinaire « *Les villes, moteurs de systèmes alimentaires durables* » mené conjointement par le Centre for Development and Environment CDE de l'Université de Berne et la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires BFH-HAFL, ces thématiques importantes sont abordées dans le premier lot de travail du projet, et la politique de gouvernance alimentaire urbaine des villes partenaires du projet, à savoir Bâle, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Saint-Gall, Winterthour et Zurich, est étudiée.

Les stratégies de gouvernance alimentaire urbaine et les activités en cours dans les villes impliquées ont été répertoriées au moyen de recherches approfondies et systématiques sur la base de documents et de sites Internet. Les résultats d'entretiens semi-standardisés conduits par des experts avec les personnes responsables et les représentants des neuf villes partenaires ont permis de compléter ces données. Les résultats présentés dans les neuf *Working Papers* ou documents de travail - un par ville partenaire - sont, de plus, marqués par l'important échange transdisciplinaire de connaissances qui a eu lieu essentiellement lors d'ateliers réunissant les neuf villes partenaires.

La série de documents de travail informe sur l'état d'avancement des stratégies et des activités de gouvernance alimentaire ainsi que sur les mesures et les conditions cadres légales dans les différentes villes. Toutes les villes ont été analysées à l'aune des mêmes catégories, en tenant compte des champs d'action offrant des leviers de transformation. La table des matières des neuf documents de travail est donc identique.

La série de documents de travail offre une base solide pour l'élaboration d'un livre blanc sur les stratégies de gouvernance alimentaire urbaine des villes suisses, document qui constituera une synthèse des connaissances acquises à travers l'expérience des différentes villes et le processus transdisciplinaire. Les stratégies mises en œuvre par le biais d'activités, de mesures et de projets doivent également être classées et évaluées en fonction de leur impact. Les stratégies particulièrement prometteuses ayant un potentiel de développement seront identifiées, présentées à titre d'exemple de bonnes pratiques pour les différents champs d'action et mises à disposition de toutes les communes intéressées. Il s'agit également de montrer les obstacles à la mise en œuvre et comment ils peuvent être surmontés.

L'ensemble du projet avec tous les lots de travail est soutenu financièrement par la Fondation Mercator Suisse, et l'étude comparative avec analyse de documents est soutenue, en plus, par les neuf villes partenaires susmentionnées et par l'Union des Villes Suisses. Les lots de travail 2 et 3 qui analysent le système alimentaire de la ville de Berne ainsi que l'accès des personnes touchées par la pauvreté à des aliments sains à Berne sont également soutenus, outre par la Fondation Mercator, par la Ville de Berne et par la société « Oekonomische Gemeinnützige Gesellschaft Bern » (OGG Bern).

¹ [Confédération suisse, Office fédéral de la statistique OFS \(2023\) : Répartition spatiale](#)

1 Cadre légal et lignes directrices générales pour une alimentation durable

La ville de Berne se réfère à la Stratégie pour le développement durable 2030 (SDD 2030) de la Confédération², qui définit les lignes directrices de la politique de durabilité. L'un des trois thèmes prioritaires de cette stratégie est la promotion de la consommation et de la production durables. La manière d'y parvenir est définie par quatre objectifs³. L'objectif 3 mentionne explicitement les systèmes alimentaires comme champ d'action, en précisant qu'il faut « *accélérer la transformation vers des systèmes alimentaires durables en Suisse comme à l'étranger* ».

En outre, la ville de Berne s'oriente directement vers les objectifs de développement durable de l'ONU de l'Agenda 2030 et a développé à partir de là sa propre stratégie-cadre Développement durable 2030 RAN (cf. 2.1.).

En outre, pour la ville de Berne, le cadre le plus important au niveau communal est le règlement sur la protection du climat.⁴

1.1 Ancrage légal

Dans le règlement sur la protection du climat, n° **820.1**, entré en vigueur en septembre 2022, les principes essentiels sont tout d'abord fixés à l'art. 1. Parmi ces principes, on peut trouver ces points : (1) la ville s'engage de manière contraignante à atteindre les objectifs de l'accord de Paris du 12 décembre 2015. (2) Les objectifs climatiques doivent être atteints sur son propre territoire d'ici 2035, ce pour quoi l'article 2 du règlement fixe les trajectoires de réduction. En conséquence, les émissions de CO2 doivent être réduites de 4,4t à 1t d'ici 2035. En outre, il est stipulé qu'à partir de 2045, les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire de la ville doivent être inférieures aux possibilités d'absorption.

Dans les principes de l'art. 1, il est de plus écrit que (3) la ville vise une économie circulaire neutre pour le climat ainsi que des investissements financiers respectueux du climat et (4) renonce, dans la mesure du possible, à l'acquisition de certificats pour compenser les émissions de gaz à effet de serre. (5) La ville doit assumer un rôle de modèle dans le domaine de la protection du climat et (6) définir également des mesures d'adaptation au changement climatique.

Enfin, l'art. 4, Stratégie énergétique et climatique, fait de la promotion de l'alimentation durable l'un des sept objectifs principaux, ce qui constitue donc un mandat d'action très direct :

Art. 4

Stratégie énergétique et climatique

¹ Le conseil communal élabore une stratégie énergétique et climatique et la met en œuvre. Elle contient des mesures appropriées pour atteindre les objectifs du présent règlement.

² La stratégie énergétique et climatique doit notamment permettre d'atteindre les objectifs suivants sur le territoire de la ville :

² a. [...]

g. **Promouvoir une alimentation durable.**

Les instruments qui peuvent être utilisés pour atteindre les objectifs sont énumérés ci-dessous, les suivants étant particulièrement pertinents pour la promotion d'une alimentation durable :

- a. la planification du développement et de l'aménagement du territoire,
- b. [...]
- e. l'aménagement de l'espace public,
- f. les aides financières, les taxes d'incitation et les taxes d'encouragement,
- g. obligations et conditions [...] lors de la passation de marchés publics (achats),
- h. Développement de conditions cadres [...] pour la réalisation de l'économie circulaire ;
- i. Création d'incitations à une consommation respectueuse du climat ou à une réduction de la consommation ;
- j. Soutien de projets pilotes ;
- k. Plateformes d'information, offres de conseil, éducation à l'environnement,
- l. Assumer le rôle d'exemple des pouvoirs publics.

² [Conseil fédéral suisse \(2021\): Stratégie pour le développement durable 2023.](#)

³ 1) Promouvoir et permettre des modes de consommation durables, (2) Assurer la prospérité et le bien-être tout en préservant les ressources naturelles, (3) Promouvoir la transformation vers des systèmes alimentaires durables en Suisse et à l'étranger, (4) Renforcer la responsabilité des entreprises en Suisse et à l'étranger.

⁴ [Ville de Berne \(2022\): SSSB 820.1 Règlement sur la protection du climat \(Règlement sur le climat ; RC\).](#)

En outre, l'art. 7 *Coopération fait* à nouveau référence au niveau multilatéral supérieur, mais aussi au niveau fédéral et cantonal :

¹ Pour atteindre les objectifs de la Convention de Paris sur le climat et du présent règlement, la ville collabore avec la Confédération, le canton et d'autres communes, avec la société civile, le monde scientifique, l'économie et les réseaux internationaux.

² Elle soutient et renforce notamment les mesures existantes au niveau fédéral, cantonal et régional.

De plus, le même article mentionne explicitement l'implication et le soutien des activités de la société civile :

³ Elle soutient les activités de la société civile visant à développer les approches de l'économie du partage et de l'innovation sociale.

Le *règlement communal* 101.1, art. 8, alinéa 1, est également pertinent en tant que cadre légal supérieur pour les systèmes alimentaires durables, car il exige de protéger en priorité les bases naturelles de la vie.

Art.8 Protection de l'environnement

¹La ville veille à préserver les bases naturelles de la vie et à limiter autant que possible la charge que les activités publiques et privées font peser sur l'environnement. En cas d'équivalence des intérêts, l'accomplissement de cette tâche a la priorité sur les autres tâches de la ville.

1.2 Exigences relatives aux marchés publics

Niveau fédéral

Dans la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) révisée en 2019, l'attention portée aux aspects écologiques et aux trois dimensions de la durabilité est plus importante que dans la version précédente. Cela s'exprime déjà dans la définition du but de l'art. 2 a., qui stipule que la loi vise comme but :

- a. une utilisation des deniers publics qui soit économique et qui ait des effets économiques, écologiques et sociaux durables.⁵

Les dispositions légales relatives à la protection de l'environnement jouent également un rôle dans trois autres articles. L'article 12 stipule que les marchés publics ne sont attribués qu'aux soumissionnaires qui respectent les prescriptions légales locales en matière de protection des ressources naturelles et de l'environnement. En conséquence, le droit suisse de l'environnement doit être respecté en Suisse et les conventions internationales sur la protection de l'environnement désignées par le Conseil fédéral doivent être respectées à l'étranger.⁶ En cas de non-respect de ces prescriptions, les soumissionnaires peuvent être exclus d'une procédure d'adjudication ou l'adjudication peut être révoquée, conformément à l'article 44.⁷ En outre, selon l'article 30, le pouvoir adjudicateur a la possibilité de « prévoir des spécifications techniques permettant de préserver les ressources naturelles ou de protéger l'environnement ».⁸ L'article 29, paragraphe 1, énumère les critères d'attribution, parmi lesquels figure désormais la durabilité. De plus, l'art. 29, al.4 stipule que « les prestations standardisées peuvent être adjudgées sur la base du seul critère du prix total le plus bas, pour autant que les spécifications techniques concernant les prestations permettent de garantir le respect d'exigences élevées en matière de durabilité sociale, écologique et économique. »

Niveau cantonal⁹

L'administration municipale de Berne possède des critères d'achat durable depuis les années 90 et a adhéré à la CIEM (Communauté d'intérêt écologique et marché Suisse) à peu près à la même époque. Depuis 2011, la ville de Berne s'engage sur la plateforme « Chouffaire - achat durable » ainsi que dans des groupes de travail pour un achat durable et a élaboré en 2013 une charte « Achat durable dans l'administration

⁵ [Schweizerische Eidgenossenschaft \(2019\): AS 2020 641 Bundesgesetz über das öffentliche Beschaffungswesen \(BöB\), p. 641.](#)

⁶ Ibid. p. 647sq.

⁷ Ibid. p.662sq.

⁸ Ibid. p.657.

⁹ [Canton de Berne \(2023\): Nouveau droit des marchés publics.](#)

municipale de Berne »¹⁰ La motion 2019.SR.000311 a permis de poursuivre l'adaptation de l'ordonnance sur l'achat durable, ce qui a permis à la ville de Berne de ne guère devoir procéder à des adaptations à l'AIMP.¹¹

A partir du 1er février 2022, le droit des marchés publics harmonisé et modernisé à l'échelle nationale sera également applicable dans le canton de Berne. L'*accord intercantonal sur les marchés publics* (AIMP 2019) révisé reste pertinent pour le canton de Berne, mais ce dernier n'a pas adhéré à l'AIMP 2019 en tant que membre, il applique cet accord en tant que droit cantonal avec ses propres voies de droit.¹²

L'art. 2a de l'AIMP 2019 stipule que l'accord a pour but « une utilisation des deniers publics qui soit économique et qui ait des effets économiques, écologiques et sociaux durables ». ¹³

L'article 6a de l'*Ordonnance sur l'organisation des marchés publics* (OOMP) (RSB 731.22)¹⁴ contient également un article spécifique sur la durabilité :

Art. 6a* Durabilité

¹ Les services d'achat prennent en considération le caractère durable des prestations achetées.

² Ils prévoient à cette fin des critères correspondants ou des spécifications techniques, pour autant que cela n'implique pas une restriction excessive de la concurrence.

³ Ils tiennent compte dans le prix, lorsque c'est possible, de tous les coûts pendant et après la durée d'utilisation prévue de la prestation.

Niveau Ville

Le but et le champ d'application du règlement municipal sur les marchés publics (VBW) ont été complétés et adaptés en fonction de l'AIMP 2019¹⁵ de manière à garantir à l'avenir pour les marchés publics une utilisation non seulement économique, mais aussi **écologique et socialement durable** des fonds publics. Les principes d'un achat durable sont désormais mentionnés à l'**art. 3 du VBW**¹⁶ :

¹Pour chaque achat, des critères d'achat écologiques et sociaux doivent être appliqués en plus des critères économiques.

² Si des critères d'achat écologiques et/ou sociaux ne sont pas exigés dans les exigences techniques ou dans les critères de sélection, ils sont évalués à au moins 10 % lors de l'attribution du marché.

³ Un achat commun avec d'autres collectivités publiques doit être envisagé lorsque cela s'avère judicieux.

Ces points sont développés dans le document « Leitbild nachhaltige Beschaffung »¹⁷ (voir aussi au point 3.1.).

1.3 Lois non contraignantes transnationales

En tant que soft law transnationale, l'Agenda 2030 pour le développement durable est déterminant. La stratégie-cadre pour le développement durable RAN 2030¹⁸ de la ville de Berne s'oriente sur les ODD et les « trois dimensions de la durabilité ». La municipalité en a déduit 50 objectifs de durabilité¹⁹ pour la ville de Berne (cf. 2.1.)

1.3.1 Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan MUFPP

Jusqu'à présent, la ville de Berne n'a pas adhéré à la MUFPP. La motion interpartis 2022.SR.000072 *Food Save statt Food Waste - Réduction de 50% du gaspillage alimentaire dans la ville de Berne d'ici 2030*²⁰ (GLP/JGLP) du 28.04.22 demandait au Conseil municipal, entre autres au point 7, « d'examiner une

¹⁰ [Ville de Berne Service des achats et Office de la protection de l'environnement \(2013\): Achats durables au sein de l'administration municipale de Berne. Lignes directrices selon GRB Nr. 2013 - 1680 du 11.12.2013.](#)

¹¹ Echange de mail avec Corinne Wälti. Service spécialisé dans l'alimentation durable, Office de la protection de l'environnement, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie de la ville de Berne.

¹² [DTAP \(2023\): AIMP \(AIMP 2019\).](#)

¹³ [Canton de Berne \(2019\): RSB 731.2-1 Accord intercantonal sur les marchés publics \(AIMP\).](#)

¹⁴ [Canon Berne \(2014\): RSB 731.22 Ordonnance sur l'organisation des marchés publics \(OOMP\).](#)

¹⁵ [Ville de Berne \(2023\): Le nouveau droit des marchés publics.](#)

¹⁶ [Ville de Berne \(2002\): SSSB 731.21 Verordnung über das Beschaffungswesen der Stadt Bern \(Beschaffungsverordnung; VBW\).](#)

¹⁷ [Ville de Berne, Service des achats et Office de la protection de l'environnement \(2013\).](#)

¹⁸ [Ville de Berne, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie, Office de la protection de l'environnement \(2021\): Stratégie-cadre pour le développement durable de la ville de Berne 2021 - 2030.](#)

¹⁹ Ibid. p. 9sq.

²⁰ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2023\): 2022.SR.000072.](#)

adhésion au Milan Urban Food Policy Pact ». La motion n'avait toutefois pas reçu de caractère urgent (cf. 2.4). Actuellement, selon une demande directe, il ne semble pas non plus s'agir d'un thème prioritaire pour la ville de Berne.²¹

2 Politique et administration

2.1 Stratégies et programmes pour un système alimentaire urbain durable

Dans le règlement sur la protection du climat entré en vigueur le 1.9.2022, il a été stipulé à l'art. 4. *Stratégie énergétique et climatique* que le conseil communal devait élaborer et mettre en œuvre une stratégie énergétique et climatique. Dans ce document, la promotion d'une alimentation durable a été explicitement mentionnée sous la thématique des émissions grises. Les aspects de l'alimentation qui ont une incidence sur le CO₂ seront intégrés dans la nouvelle **stratégie énergétique et climatique 2035 (EKS)**, qui est encore en cours d'élaboration et qui sera divisée en six champs thématiques supérieurs - à savoir 1) Communication et organisation, 2) Structures et conditions cadres, 3) Approvisionnement énergétique et bâtiments, 4) Mobilité, 5) Emissions grises et économie circulaire, 6) Adaptation au *climat* - et ce dans le champ thématique 5.

En outre, le « Concept d'alimentation durable » KONE est élaboré en parallèle et sera également soumis au conseil municipal pour adoption, tout comme la nouvelle EKS, et devra également inclure les aspects sociaux de l'alimentation. Les travaux d'élaboration de la nouvelle stratégie et du concept sont en cours depuis le début de l'année 2023 et devraient vraisemblablement être achevés et présentés au conseil municipal en août 2024, de sorte qu'ils puissent entrer en vigueur début 2025. Afin que la thématique soit abordée par l'ensemble des directions et des services, des groupes de travail ont été créés et des ateliers. Les contenus élaborés ont également été évalués par des parties prenantes externes.²²

L'ancienne **stratégie énergétique et climatique 2025**,²³ adoptée par le conseil municipal le 12 mai 2015, ne contient pas d'objectifs spécifiques concernant le système alimentaire de la ville. La stratégie se concentre sur l'approvisionnement en chaleur et en énergie ainsi que sur la mobilité et la réduction des émissions de CO₂. Dans une vision d'ensemble, la ville de Berne doit apporter la plus grande contribution possible à la mise en œuvre de la Société à 2000 watts ainsi que de la Société à 1 tonne de CO₂. La stratégie s'articule autour de huit champs d'action et décrit 52 mesures. Un lien indirect avec l'alimentation a pu être établi pour certaines mesures du champ d'action n°7, *Communication, coopération et organisation*, et du champ d'action n°8, *Plan d'action élargi Climat* (adopté par le Conseil municipal de la ville de Berne le 22.05.2019) :^{24,25}

- 7a : Informer et impliquer de manière proactive la population et les partenaires de mise en œuvre.
 - 3 & 4ème éditions de Kulinata
- 7c : Approfondir les échanges avec le pôle de connaissances de Berne
 - Entre autres, collaboration avec le CDE dans le « Réseau alimentation durable » et avec la HAFL
- 7e : Coordonner les mesures et vérifier leur mise en œuvre
 - A l'avenir, les échanges seront complétés par des thèmes supplémentaires (alimentation, énergie grise) et institutionnalisés en lien avec l'axe d'action 3 de la stratégie-cadre de développement durable de la ville de Berne.
- 8h : Stratégie des entreprises municipales subventionnées pour un fonctionnement à faible émission de CO₂
 - En 2019, une vue d'ensemble des entreprises qui ont un contrat de prestations avec la ville de Berne a été établie. La situation du potentiel de réduction des domaines suivants a été définie : Immeuble, exploitation, mobilité et alimentation.

²¹ Interview avec Corinne Wälti du 14.03.2023, Service spécialisé dans l'alimentation durable, Office de la protection de l'environnement, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie de la ville de Berne .

²² Ibid.

²³ [Ville de Berne, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie, Office de la protection de l'environnement, Service de l'énergie \(2015\): Stratégie énergétique et climatique 2025. Ville de Berne. Lignes directrices en matière de politique énergétique et climatique 2015-2025.](#)

²⁴ Ibid. p. 50 - 62.

²⁵ [Ville de Berne, Office de la protection de l'environnement \(2022\): Stratégie énergétique et climatique 2025. Rapport de controlling 2021, p. 35-61.](#)

- 8v : Campagne climatique de la ville de Berne
 - Il était prévu de mener une vaste campagne climatique visant à sensibiliser la population au changement climatique, à ses causes et à ses effets. Cette mesure n'a pas pu être mise en œuvre pour des raisons d'économie. En outre, la ville avait prévu de « créer un groupe de projet municipal avec des représentants de toutes les directions ainsi que des représentants de la communication, de la société civile et de l'économie ».

L'**Agenda local 2021** et la **stratégie-cadre pour le développement durable RAN2030**, qui lui est liée, sont d'autres programmes et stratégies importants dont ont pu être tirés des mandats d'action en rapport avec l'alimentation. Le but de l'« Agenda local 21 » est de « réaliser au niveau local les objectifs de développement durable formulés au niveau international et national. Différents projets sont mis en œuvre en collaboration avec la population et l'économie bernoises ». ²⁶

Berne est la première ville de Suisse alémanique à avoir élaboré une stratégie-cadre pour le développement durable RAN2030 ²⁷, qui s'oriente sur les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU. Six axes d'action différents ont été identifiés, dont l'un a un lien direct avec l'alimentation durable.

- HSP1 : Cohésion sociale et égalité des chances
- HSP2 : Espaces publics et biodiversité
- **HSP3 : Protection et adaptation au changement climatique**²⁸
Consommation durable : alimentation
 « Un tiers des aliments sont perdus lors du trajet du champ à l'assiette. Notre alimentation est responsable d'un tiers des émissions de CO₂ »
- HSP4 : Site économique écologique, social et innovant
- HSP5 : Finances municipales
- HSP6 : Participation et partenariats

Sous l'axe d'action 3, il est également stipulé qu'une « stratégie visant à poursuivre et à atteindre l'objectif d'une Société à 1 tonne de CO₂ » sera élaborée, ancrée dans la Stratégie énergétique et climatique 2035 déjà mentionnée précédemment, avec ses six champs thématiques.

Dans les directives de la législature de 2021 - 2024, la ville de Berne se fixe des objectifs dans les cinq domaines thématiques interdirectionnels qui sont (1) Capitale vibrante et participation, (2) Cohésion sociale et égalité des chances, (3) Protection du climat et adaptation au climat, (4) Espaces publics et biodiversité et (5) Développement urbain et construction de logements. Le thème de « l'alimentation durable » est repris dans le domaine thématique n°3 « Protection du climat et adaptation au climat » comme l'un des huit objectifs principaux : « La ville de Berne évite le gaspillage alimentaire et s'engage pour une alimentation durable et saine ». ²⁹

Le conseil municipal a chargé l'Office économique de la ville de Berne d'élaborer un plan directeur sur le thème **de l'économie circulaire**. Le plan doit contribuer à répondre aux besoins d'action identifiés dans la « Stratégie-cadre pour le développement durable de la ville de Berne 2021-2030 ». Pour ce faire, il a été possible de s'appuyer sur les travaux préliminaires du projet « Circular Cities Switzerland » (cf. 2.2). L'alimentation et le gaspillage alimentaire font également partie des trois thèmes prioritaires définis. La procédure consiste à définir et à mettre en œuvre des projets pilotes, en se concentrant dans un premier temps sur les activités internes à l'administration, car l'effet de levier est important et l'administration municipale veut donner le bon exemple. ³⁰ Dans le cadre de ce projet, le gaspillage alimentaire a été mesuré dans deux écoles de jour différentes et des mesures ont été définies pour le réduire. ³¹

Spécifiquement dans le domaine de la gestion des espaces verts, la ville a également développé la stratégie des espaces verts de la ville de Berne 2030, qui traite entre autres de l'avenir et du potentiel de développement des jardins urbains (cf. cp. 5.2).

²⁶ [Ville de Berne \(2023\): Agenda 21 local.](#)

²⁷ [Ville de Berne, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie, Office de la protection de l'environnement, Service de l'énergie \(2015\).](#)

²⁸ [Ville de Berne, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie, Office de la protection de l'environnement \(2021 : p. 20\).](#)

²⁹ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2021\): Berne. Ville des voisinages. Lignes directrices de la législature 2021 - 2024.](#)

³⁰ [Ville de Berne \(2023\): Économie circulaire.](#)

³¹ Entretien avec Corinne Wälti du 14.03.2023.

2.2 Intégration de la thématique dans les structures administratives et les ressources de la ville

La ville de Berne dispose de son propre service spécialisé dans l'alimentation durable, rattaché à la Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie, à l'Office de l'environnement, section environnement et énergie. Un pourcentage de poste total de 80% a été alloué à ce poste. Le thème transversal est également traité dans certains départements des quatre autres directions, par exemple en ce qui concerne les achats, la gestion des surfaces agricoles utiles, la promotion de la santé, l'alimentation dans la restauration collective scolaire, etc. La collaboration au sein des différents départements sur le thème de l'alimentation s'est faite jusqu'à présent de manière ponctuelle.³²

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des directions et des départements. Seuls ceux qui sont directement ou indirectement impliqués dans le thème transversal "alimentation" ou qui peuvent exercer une influence sont mentionnés ici.

Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie

- **Service de la protection de l'environnement**
 - Section environnement et énergie
 - Centre pour une alimentation durable
 - Agenda local 21
- **Parc animalier de Berne, Dählhölzli + BärenPark**
 - Parc animalier de Berne, Dählhölzli
 - EDD pour les enfants et les jeunes (entre autres, zoo pour enfants avec animaux de ferme)
- **Inspection de police**
 - Police locale et police du commerce
 - Autorisation des marchés dans la ville de Berne

Direction des finances, du personnel et de l'informatique

- **Service des achats**
- **Immobilier ville de Berne**
 - Vignoble de la ville de Berne
 - Domaine de la gestion de portefeuille
 - Terres et exploitations agricoles
 - Restaurants
 - Bureau de coordination pour les utilisations intermédiaires

Direction de la formation, des affaires sociales et du sport (BSS)

- **Service scolaire**
 - Accueil de jour et de vacances
 - Directives relatives à l'alimentation et à la qualité de la production de repas Ville de Berne
- **Service de santé**
 - Promotion de la santé
 - Alimentation et activité physique
- **Service social**
 - Centre de compétences Travail
 - Cuisine de Ziegler
 - S-Kultur (Catering)

³² Entretien avec Corinne Wälti du 14.03.2023.

Mairie

- **Service économique**
 - Fairtradetown Berne
 - Économie circulaire
 - Perspective du commerce de détail en centre-ville

Direction du génie civil, de la circulation et des espaces verts urbains

- **Verdure de la ville de Berne**
 - Jardins urbains
 - Jardins familiaux
 - Jardins communautaires/ Urban Gardening
 - Entretien des espaces verts
 - Jardins scolaires
 - Développement et réalisation
 - Groupe spécialisé dans l'aménagement des espaces verts
 - La classe verte
 - Etablissement Elfenau (la ferme est à l'ISB)
- **Conseil en élimination des déchets + recyclage Ville de Berne**
 - Focus sur la prévention des déchets
 - Conseil en réutilisation
 - Compostage

2.3 Interventions parlementaires et initiatives déposées par la société civile sur cette thématique

Intervention parlementaire	Titre	Contenu
2022.SR.000072 ³³ Motion du 28.04.2022	Food Save au lieu de Food Waste - Réduction du gaspillage alimentaire dans la ville de Berne de 50% d'ici 2030	Selon le plan d'action contre le gaspillage alimentaire du Conseil fédéral, 50% du gaspillage alimentaire doit être réduit en Suisse d'ici 2030. Le conseil municipal est invité à : réduire le gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2030 , collecter des données sur le gaspillage alimentaire et la charge environnementale qui en résulte, collaborer avec le forum sur l'alimentation de Berne, informer la population sur l'état annuel et envisager d'adhérer au Milan Urban Food Policy Pact . Statut : soumis Décision : -
2020.SR.000258 ³⁴ Motion du 20.08.2020	Pas de sponsoring de Swissmilk dans les écoles bernoises	A la rentrée scolaire, la ville de Berne collabore avec Swissmilk. Des boîtes à goûter contenant des brochures publicitaires sur les produits laitiers et l'alimentation sont distribuées gratuitement aux élèves. Le conseil municipal est invité à renoncer à tout sponsoring par des tiers, à ne pas mettre à disposition de Swissmilk une plate-forme de commercialisation, à fabriquer lui-même à l'avenir les boîtes à goûter et le matériel d'information fourni sur l'alimentation saine et la durabilité . Stauts : déposé Décision : -
2020.SR.000199 ³⁵ Motion du 25.06.2020	Convertir les exploitations et les surfaces agricoles de Berne à l'exploitation biologique	En 2018, il existait 44 exploitations agricoles sur le territoire de la ville, dont trois appartiennent à la ville de Berne. Sur les 44 exploitations agricoles, deux sont gérées de manière biologique. Une des trois exploitations appartenant à la ville est gérée de manière biologique. Le conseil municipal est invité à convertir à l'agriculture biologique (Bourgeon) toutes les exploitations et surfaces agricoles appartenant à la ville ainsi que les exploitations et surfaces louées . Et de créer des incitations pour que les exploitations non municipales se convertissent également à l'agriculture biologique. Statut : soumis Décision : -

³³ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2023\). 2022.SR.000072.](#)

³⁴ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2023\): 2020.SR.000258.](#)

³⁵ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2020\): 2020.SR.000199.](#)

2019.SR.000311 ³⁶ Motion du 31.10.2019	Plus de durabilité dans les marchés publics	La motion constate des lacunes dans la charte "Achats durables dans l'administration municipale de Berne". Tous les appels d'offres de la ville ne relèvent pas de cette charte et la durabilité numérique est particulièrement négligée. Le conseil municipal est donc prié d'adapter l'ordonnance sur les marchés publics en conséquence. Statut : déposé Décision : report
2019.SR.000296 ³⁷ Motion du 17.10.2019	Alimentation respectueuse de l'environnement dans les entreprises urbaines	« Proposition : Afin que l'alimentation reçoive enfin l'attention qu'elle mérite en raison de son importance dans la catastrophe climatique , le conseil municipal est invité à mettre en œuvre les mesures suivantes : 1. renoncer à la viande et au poisson dans toutes les offres de repas pour lesquelles la ville est commanditaire ou prestataire. 2. le renoncement à tous les produits d'origine animale dans toutes les offres de repas dans lesquelles la ville est commanditaire ou prestataire ». Statut : refusé Décision : refusée
2019.SR.000116 ³⁸ Motion du 04.04.2019	Politique climatique cohérente #3 : Interdiction de la vente de produits alimentaires importés par avion !	Le conseil municipal est chargé : 1. d'interdire la vente de produits alimentaires importés par avion, 2. si le point 1 semble impossible, de réduire fortement et de limiter la vente de produits alimentaires importés par avion. Statut : refusé Décision : refus
2019.SR.000115 ³⁹ Motion du 04.04.2019	Une politique climatique cohérente #2 : stopper systématiquement le gaspillage alimentaire !	Le conseil municipal est invité à agir auprès des restaurants, à légaliser le glanage alimentaire dans les containers, à demander aux magasins d'alimentation de rendre leurs containers accessibles au public. Statut : déclaré pertinent en tant que postulat Décision : déclaré pertinent comme postulat
2019.SR.000019 ⁴⁰ Motion du 31.01.2019	Promotion de la biodiversité : pour une commune sans pesticides Berne	Le conseil municipal est prié de mettre en œuvre les points suivants et de présenter les affaires correspondantes au conseil de ville : 1. En principe, la ville renonce à l'utilisation de pesticides chimiques de synthèse (produits phytosanitaires) sur toutes les surfaces de la commune de Berne. 2. Définir des directives et des critères de qualité pour la mise en œuvre du renoncement aux pesticides lors de mandats confiés à des tiers pour l'entretien des surfaces publiques. 3. Ancrer le renoncement aux pesticides lors de la location de surfaces municipales à des fins agricoles ainsi que lors de la cession de surfaces municipales en droit de superficie. 4. Informations et conseils sur la mise en œuvre d'un renoncement aux pesticides et sur la promotion de la biodiversité pour les particuliers et les entreprises par la ville ou soutien actif d'une offre correspondante. 5. Adhésion au réseau "Villes sans pesticides". Statut : déclaré important en tant que directive Décision : déclaré important en tant que directive
2018.SR.000202 ⁴¹ Petite question du 20.09.2018	Questions sur l'alimentation équilibrée partie 2	Suite donnée à la question précédente 2018.SR.000201. Questions sur la viande de porc et recommandation des centres de conseil en nutrition Statut : Répondu Décision : connaissance
2018.SR.000201 ⁴² Petite question du 20.09.2018	Questions sur l'alimentation équilibrée Partie 1	Selon les directives de la ville, les enfants ne devraient manger de la viande, du poisson ou de la volaille qu'une fois par semaine . Questions concernant la fréquence des repas non végétariens, les prescriptions cantonales, la fréquence des repas non végétariens dans l'armée et les établissements pénitentiaires. Statut : Réponse Décision : connaissance
2017.SR.000203 ⁴³ Postulat du 14.09.2017	Promouvoir l'économie circulaire et l'innovation sociale : Plan directeur	Le conseil municipal est invité à élaborer un plan directeur "économie circulaire". Le plan directeur a été publié en mars 2023, version 2. Statut : rapport d'audit disponible Décision : déclarée pertinente

³⁶ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2023\): 2019.SR.000311.](#)

³⁷ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2022\): 2019.SR.000296.](#)

³⁸ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2022\): 2019.SR.000116.](#)

³⁹ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2022\): 2019.SR.000115.](#)

⁴⁰ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2023\): 2019.SR.000019.](#)

⁴¹ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2018\): 2018.SR.000202.](#)

⁴² [Ville de Berne, Conseil municipal \(2018\): 2018.SR.000201.](#)

⁴³ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2023\): 2017.SR.000203.](#)

2017.PRD.000055 ⁴⁴ Affaire de fond du 13.09.2018	Cuisine de quartier Zieglerspital	Dans l'ancienne cuisine de l'hôpital, il est prévu d'installer une cuisine de quartier pour la production de repas destinés aux structures municipales d'accueil pour enfants, qui remplacera le service de restauration externe de Zurich. Statut : terminé Décision : Autorisation
2016.SR.000142 ⁴⁵ Interpellation du 30.06.2016	La ferme d'Elfenau, un lieu de découverte pour les enfants et les jeunes de la ville	De nombreux enfants des villes ne sont jamais allés dans une ferme et ne savent pas comment sont produits leurs aliments. De plus, il y a de moins en moins de jardins scolaires dans la ville de Berne. Les signataires se demandent dans quelle mesure l'exploitation affermée d'Elfenau devrait être intégrée à long terme dans le projet de salle de classe verte en tant que lieu modèle et de découverte et demandent au conseil municipal de répondre aux questions suivantes. Statut : répondu Décision : connaissance
2016.SR.000113 ⁴⁶ Motion du 09.06.2016	Renoncer aux herbicides et autres pesticides dans les vignobles gérés par les villes !	Le conseil municipal est invité à adapter les prescriptions concernant l'exploitation municipale et le domaine viticole loué à la bourgeoisie : Renoncer complètement à tous les herbicides, fongicides, insecticides, acaricides. Statut : réalisé Décision : déclarée pertinente
2015.SR.000160 ⁴⁷ Motion du 04.06.2015	Le jardin scolaire comme lieu d'apprentissage	Le conseil municipal est invité à 1) intégrer la fonction et l'importance du jardin scolaire dans la future stratégie de formation "École 2015", 2) clarifier la possibilité de créer des jardins scolaires dans les bâtiments scolaires existants et prévoir des surfaces pour les jardins scolaires dans les nouvelles constructions, 3) élaborer un concept sur la manière dont les jardins scolaires peuvent être exploités et intégrés dans l'enseignement scolaire. Statut : réalisé Décision : Déclaré pertinent comme directive
2015.SR.000099 ⁴⁸ Postulat du 26.03.2015	Repas 2 : Manger local dans les structures d'accueil bernoises	Le conseil municipal est invité à 1. créer des conditions cadres pour l'approvisionnement des structures d'accueil municipales en produits agricoles locaux, biologiques et équitables, sur le modèle de Lausanne. 2. éviter les longs trajets de transport des repas en installant une cuisine de production dans au moins une école par cercle scolaire. Statut : réalisé Décision : déclarée pertinente
2015.SR.000090 ⁴⁹ Motion du 26.03.2015	Repas 3 : Une approche plaisante et saine de l'alimentation dans les crèches bernoises	La motion demande au conseil municipal d'aborder le thème de l'origine, de la culture et de la préparation des repas dans les crèches et de leur apprendre à utiliser la nourriture avec soin, plaisir et santé. Statut : réalisé Décision : déclarée pertinente
2015.SR.000009 ⁵⁰ Interpellation du 15.01.2015	Restauration pour les écoles à journée continue et les centres de jour : Penser à de nouvelles voies	L'interpellation a pour objectif que les repas destinés aux structures d'accueil municipales ne soient plus achetés à Zurich et demande donc au conseil municipal de répondre à des questions. Statut : répondu Décision : connaissance
2014.SR.000228 ⁵¹ Postulat du 14.08.2014	Berne mange contemporain : pour une offre alimentaire diversifiée et durable	Le conseil municipal doit examiner si et comment les mesures suivantes peuvent être mises en œuvre : 1) Sensibilisation de la population à la problématique de la consommation élevée de viande et à l'alternative d'une alimentation végétale 2) (co)financement d'offres de formation continue sur l'alimentation végétarienne et végétalienne 3) Le journal Anzeiger Region und Stadt Bern publie une fois par mois une recette végétalienne 4) La ville n'autorise que les événements où des alternatives végétariennes et végétaliennes sont proposées. Statut : réalisé Décision : déclarée pertinente

⁴⁴ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2018\): 2017.PRD.000055.](#)

⁴⁵ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2018\): 2016.SR.000142.](#)

⁴⁶ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2019\): 2016.SR.000113.](#)

⁴⁷ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2018\): 2015.SR.000160.](#)

⁴⁸ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2017\): 2015.SR.000099.](#)

⁴⁹ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2018\): 2015.SR.000090.](#)

⁵⁰ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2016\): 2015.SR.000009.](#)

⁵¹ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2017\): 2014.SR.000228.](#)

2014.SR.000209 ⁵² Postulat du 03.07.2014	Pour une offre de menus variés avec des plats d'origine animale et végétale !	La ville doit étudier la mise en œuvre de trois mesures : 1) Encourager l'extension des offres alimentaires végétariennes et végétaliennes dans les établissements de restauration de la ville 2) Encourager l'extension des offres alimentaires végétariennes et végétaliennes dans les établissements de restauration de tous ses organismes administratifs 3) Créer des incitations pour que les cuisiniers puissent se former à la préparation de menus végétaliens et végétariens et pour que les enfants et les jeunes ainsi que les enseignants en économie domestique se familiarisent avec les plats végétaliens et végétariens. Statut : réalisé Décision : déclarée pertinente
2014.SR.000176 ⁵³ Motion du 05.06.2014	Maintien des cuisines des écoles à journées continue et des crèches dans la ville de Berne	Le conseil municipal ne doit pas seulement évaluer les avantages et les inconvénients des méthodes de production d'un point de vue purement économique, mais aussi d'un point de vue émotionnel et pédagogique. Statut : Refusé Décision : Refusé
2014.SR.000178 ⁵⁴ Postulat du 05.06.2014	Ancrage des cuisines de production existantes des écoles à journée continue dans le quotidien scolaire	Le conseil municipal est invité à examiner les mesures suivantes : 1a) Les cuisines de production existantes ne doivent pas être supprimées tant que les écoles à horaire continu ne le souhaitent pas et qu'elles les intègrent dans leur quotidien pédagogique. 1b) Lors de la construction d'une nouvelle école à journée continue, il doit être possible de demander une cuisine de production propre. 1c) Lors de projets de rénovation, la cuisine doit être conservée si les points 1a) et 1b) sont présents. 2) Comme les crèches municipales sont en concurrence, elles doivent décider elles-mêmes de la forme de production des repas qu'elles choisissent. Statut : réalisé Décision : déclarée pertinente
2014.SR.000174 ⁵⁵ Postulat du 18.05.2017	Des jardins d'élèves pour Berne	La ville de Berne doit élaborer une offre de loisirs sur les jardins scolaires en dehors de l'école, sur le modèle de Zurich. Statut : réalisé Décision : déclarée pertinente
2014.BSS.000068 ⁵⁶ Affaire de fond du 07.04.2016	Concept de repas Accueil extrafamilial pour enfants et adolescents	Le Conseil municipal espérait réaliser des économies financières grâce à l'essai pilote d'un catering externe pour les structures d'accueil municipales, étant donné qu'il était possible de renoncer à la construction d'une cuisine de production à Berne pendant la durée de l'essai. Le Conseil de ville prend connaissance du rapport du Conseil municipal concernant l'essai pilote.
2013.SR.000049 ⁵⁷ Postulat du 03.04.2014	Berne, ville comestible	Dans quelle mesure Berne peut-elle être transformée en "ville comestible" et quels sont les espaces verts concrets qui s'y prêtent - le conseil municipal doit présenter un concept correspondant. Statut : réalisé Décision : déclarée pertinente
2013.SR.000012 ⁵⁸ Motion du 10.01.2013	Économie verte - Réduction d'un tiers du gaspillage alimentaire dans la ville de Berne	La ville de Berne doit s'engager, en tant que pionnière de l'économie durable, à éviter un tiers des pertes de denrées alimentaires sur le territoire communal. Concrètement, le conseil municipal doit s'engager à éviter un tiers du gaspillage alimentaire (selon les chiffres de fin 2013) d'ici 2018. Pour ce faire, un plan de mesures doit être élaboré et des rapports réguliers doivent être établis sur les progrès réalisés. Statut et décision : partiellement accepté comme postulat
2010.SR.000105 ⁵⁹ Postulat du 11.11.2010	Berne, ville bio ; plus d'aliments bio pour Berne	Le postulat demande qu'au moins 20% des aliments utilisés par les entreprises municipales ou subventionnées par la ville soient biologiques. Réponse du conseil municipal : pour le conseil municipal, un quota d'aliments biologiques va trop loin, car cela demande plus de ressources en personnel, les aliments sont plus chers et les budgets de fonctionnement doivent donc être augmentés. Statut : réalisé

⁵² [Ville de Berne, Conseil municipal \(2017\): 2014.SR.000209.](#)

⁵³ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2014\): 2014.SR.000176.](#)

⁵⁴ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2016\): 2014.SR.000178.](#)

⁵⁵ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2018\): 2014.SR.000174.](#)

⁵⁶ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2016\): 2014.BSS.000068.](#)

⁵⁷ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2015\): 2013.SR.000049.](#)

⁵⁸ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2014\): 2013.SR.000012.](#)

⁵⁹ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2011\): 2010.SR.000105.](#)

2010.SR.000181 ⁶⁰ Motion du 09.06.2011	Offre de jardins familiaux adaptée aux besoins dans la ville de Berne	Le conseil municipal est invité à prendre les dispositions nécessaires pour assurer la pérennité et le développement des aires de jardins familiaux de la ville. Statut : prolongation du délai Décision : point 1 motion de directive, points 4 et 5 demandés à classer, points 6 et 7 déclarés pertinents sous forme de postulat
2009.SR.00405 ⁶¹ Interpellation du 27.05.2010	Mission du service de santé en rapport avec les questions de promotion de la santé dans les écoles	Le service de santé prend en charge de nombreuses questions de coordination et de conseil, spécifiquement aussi dans le domaine de la prévention et du conseil aux dettes de la ville de Berne. Le conseil communal est invité à répondre à la question : « <i>Comment peut-on décrire l'offre spécifique du service de santé en matière de nutrition ?</i> »
2009.SR.000404 ⁶² Interpellation du 27.05.2010	Questions sur le projet « Z'nüni » de la ville	Depuis mi-2008, neuf classes d'école enfantine de la ville de Berne ont participé à ce projet. Les enfants reçoivent à la rentrée scolaire une boîte Z'nünibox fournie par la ville et contenant des exemples de bonnes pratiques. De plus, les enseignants forment les enfants à la thématique de l'alimentation saine. L'interpellation demande au conseil municipal de répondre aux questions concernant le projet. Statut : Clos Décision : connaissance
2009.SR.000173 ⁶³ Motion du 04.02.2010	Augmentation des taxes ad infinitum : Non au doublement des taxes pour les jardins familiaux	La ville de Berne veut parfois plus que doubler les taxes pour les jardins familiaux. Or, de nombreux locataires vivent avec le minimum vital et peuvent ainsi se garantir une alimentation saine. La motion demande que l'augmentation prévue des taxes soit réduite de moitié environ. Statut : Clos Décision : Rejeté

2.4 Appartenance à des initiatives et à des réseaux interurbains

La ville de Berne est membre du groupe ERFA « Alimentation » de l'Union des villes suisses. Elle s'est engagée lors de la conférence nationale « Alimentation durable dans les villes et les communes »⁶⁴, à la suite de laquelle l'ERFA a été créé. L'ERFA a été institutionnalisé en juin 2024 par l'Union des villes suisses en tant que groupe de travail "Alimentation durable".

En outre, la ville de Berne est membre du Réseau cantonal du développement durable (RCDD)⁶⁵, qui a pour but de contribuer au renforcement d'une politique intersectorielle et cohérente de développement durable, dans l'esprit du développement durable de l'Agenda 2030. De plus, la ville fait partie de l'organisme responsable de la plateforme pour des événements sportifs et culturels durables, « Saubere-Veranstaltung.ch ».⁶⁶ La ville de Berne est aussi depuis 2017 l'une des 20 Fairtradetowns labellisées dans toute la Suisse.⁶⁷

3 Marchés publics et restauration collective publique

Comme indiqué au point 1.2, la ville de Berne est soumise au cadre légal en vigueur dans le canton de Berne en matière de marchés publics, c'est-à-dire que la loi sur les marchés publics AIMP et l'ordonnance sur les marchés publics AIMP sont applicables. En outre, les exigences relatives aux marchés publics de la ville ont été concrétisées dans l'ordonnance communale sur les marchés publics de la ville de Berne (VBW) et une directive a été édictée pour déterminer la procédure concrète d'achat. Comme l'article 3 de l'ordonnance sur les marchés publics (VBW) oblige la ville de Berne à effectuer des achats durables, cette

⁶⁰ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2021\): 2010.SR.000181.](#)

⁶¹ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2010\): 2009.SR.000405.](#)

⁶² [Ville de Berne, Conseil municipal \(2010\): 2009.SR.000404.](#)

⁶³ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2010\): 2009.SR.000173.](#)

⁶⁴ [Union des villes suisses \(2023\) : Congrès national "Alimentation durable dans les villes et les communes](#)

⁶⁵ [Confédération suisse, Office fédéral du développement territorial ARE \(2023\) : Réseau des services cantonaux du développement durable \(NKNF\).](#)

⁶⁶ [Événements propres \(2023\): Alimentation.](#)

⁶⁷ [Ville du commerce équitable \(2023\): Berne.](#)

obligation s'applique également aux achats de denrées alimentaires. De plus, il existe déjà depuis 2013 un modèle d'achat durable.⁶⁸

3.1 Restauration collective

En 2019, la ville de Berne a servi environ 902 300 repas⁶⁹ dans des institutions publiques. Jusqu'à présent, la ville a mis davantage l'accent sur la restauration durable, en particulier dans la restauration collective de l'accueil extrafamilial des enfants. Ce levier est considéré comme approprié, car 2500 repas y sont servis en moyenne chaque jour, soit environ 630 000 repas par an.⁷⁰ Par conséquent, il existe depuis 2017 *des directives en matière d'alimentation et de qualité* pour la restauration collective publique des structures d'accueil extrafamilial de la ville de Berne, c'est-à-dire les repas de midi, les crèches et les écoles à journée continue.⁷¹ Ces directives ne s'appliquent toutefois pas aux autres lieux de restauration collective publique, par exemple dans l'administration ou dans d'autres institutions publiques disposant de réfectoires et de cafétérias. Les directives alimentaires et de qualité sont une aide à l'orientation, c'est-à-dire que la production de repas dans la ville de Berne devrait s'orienter sur les principes directeurs qui y sont décrits. Elles ne sont toutefois pas contraignantes sur le plan légal.

La ville de Berne ne dispose plus d'établissements médico-sociaux (EMS) et les hôpitaux sont gérés par le canton, par le secteur privé ou par la Bourgeoisie de Berne. En revanche, il existe quelques rares cantines et cafétérias appartenant à la ville, où une certaine influence de la ville serait possible, par exemple lors de l'attribution de marché en cas de gestion par des prestataires externes.

Les principaux critères généraux des directives en matière d'alimentation et de qualité, qui doivent contribuer à une plus grande durabilité du système alimentaire, exigent que les aliments proviennent d'une production régionale et saisonnière et qu'ils soient produits de manière économique, écologique et sociale, conformément aux critères de durabilité. En outre, pour les produits frais, il faut tenir compte des producteurs et des fournisseurs locaux situés dans un rayon de 50 km autour de la ville. Pour plus d'informations sur les labels et la part d'aliments d'origine végétale, voir le chapitre 3.1.1.

3.1.1 Directives concernant les parts de labels, les repas selon la pyramide, les parts de nourriture à base de plantes

Les normes concernant notamment les proportions de label se trouvent en particulier dans les *directives de nutrition et de qualité* de la Direction de l'éducation, des affaires sociales et du sport, déjà mentionnées. Ainsi, il est notamment exigé que

- La composition des composants de l'alimentation se base sur la pyramide alimentaire de la Société Suisse de Nutrition.
- 3 à 4 fois par semaine, un plat végétarien avec du lait/fromage, des œufs ou des légumineuses figure au menu.
- La part de viande et de poisson est réduite à 1 ou 2 fois par semaine de la viande ou du poisson

En ce qui concerne les proportions de certifications, les labels dont il s'agit sont :

- Suisse Garantie et au moins le standard IP-Suisse pour la viande, si disponible en qualité bio et provenant d'un élevage respectueux des animaux.
- Suisse Garantie et au moins le standard IP-Suisse pour les légumes ; si disponible en qualité bio
- De qualité bio si possible pour les pâtes
- Suisse Garantie et au moins IP-Suisse pour les produits laitiers ; si disponible en qualité bio
- Au moins ASC3 ou bio pour le poisson de mer
- Au moins ASC3 ou bio pour le poisson d'eau douce
- Le riz ou les fruits importés sont issus du commerce équitable (par exemple Max Havelaar)

En outre, toutes les crèches municipales sont titulaires du label de qualité « Fourchette verte ».⁷² Pour obtenir ce label, les crèches sont soutenues par des diététicien-ne-s diplômés en HES. Le label est

⁶⁸ [Ville de Berne Service des achats et Office de la protection de l'environnement \(2013\).](#)

⁶⁹ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2022\): Réponse du Conseil municipal.](#)

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ [Ville de Berne, Direction de la formation, des affaires sociales et du sport, Office scolaire de la ville de Berne et Office de la jeunesse de la ville de Berne \(2017\): Directives alimentaires et de qualité pour la production de repas dans les structures d'accueil extrafamilial de la ville de Berne.](#)

⁷² [Ville de Berne \(2023\): Caractéristiques de notre travail.](#)

synonyme de durabilité dans la production alimentaire, de régionalité et de saisonnalité, ainsi que d'une offre de menus équilibrée et variée, adaptée à chaque groupe d'âge et répondant à des critères de qualité spécifiques.⁷³ Ici aussi, il est essentiel que des repas équilibrés soient proposés selon le principe d'une alimentation saine (pyramide alimentaire suisse).

Aucune directive n'a été trouvée pour les autres institutions publiques, mais il existe la *liste de contrôle pour les manifestations durables*⁷⁴ déjà mentionnée. Celle-ci s'applique à toutes les manifestations organisées par la ville de Berne elle-même, mais aussi à celles payées par la ville. La check-list est considérée comme un « cadre d'orientation », elle ne contient donc pas obligatoirement de recommandations contraignantes. Au moins deux tiers des plats proposés doivent être végétariens ou végétaliens. Pour le service à l'assiette, des menus viande/poisson et végétariens équivalents doivent être proposés et la viande et le poisson doivent être proposés en quantités « raisonnables ».

- Fruits et légumes : saisonniers, régionaux, avec label bio, produits IP comme exceptions
- Viande et produits laitiers : CH avec label bio, produits IP comme exceptions
- Poisson : MSC, ASC, bio ou provenant des eaux suisses
- Pâtes : si possible de qualité bio
- Viennoiseries, snacks, pain : en qualité bio ou IP
- Produits du Sud : avec des labels tels que Bio, Max Havelaar, UTZ, Rainforest Alliance. Pas de transport par avion
- Eau : eau du robinet au lieu d'eau minérale. Alternatives : cidre doux ou sirop (régional, bio)
- Vin : bio et/ou régional
- Bière : régionale

Les termes utilisés, tels que « si possible » ou « raisonnable », laissent une marge d'interprétation considérable et dépendent du budget.

Des exigences plus poussées pour des directives plus strictes pour tous les établissements municipaux, comme celles contenues dans la motion d'Eva Gammenthaler 2019.SR.000296 « Alimentation respectueuse de l'environnement dans les entreprises municipales »,⁷⁵ qui demandait entre autres de renoncer à tout produit d'origine animale dans la restauration collective publique, ont été rejetées (cf. 2.4). Le conseil municipal a justifié sa réponse en se référant entre autres aux directives en matière d'alimentation et de qualité déjà évoquées plus haut. Dans sa réponse, le conseil communal a notamment constaté que 60 à 80% des repas de midi servis chaque année dans les crèches, les garderies et les écoles à journée continue étaient déjà végétariens et que la part végétarienne de la cantine de la Bundesgasse était également de 60%.⁷⁶ Le conseil communal a également fait référence à la « liste de contrôle des manifestations durables » et aux efforts de sensibilisation mis en œuvre dans le cadre de Kulinata. Pendant l'événement, 100% des produits animaux devaient provenir d'une production régionale bio ou spécialement respectueuse des animaux et être utilisés de manière réduite, de sorte que lors de la Kulinata 2020, quatre cinquièmes de tous les menus de midi étaient végétaliens ou végétariens.

3.1.2 Déchets alimentaires

Le thème du gaspillage alimentaire est abordé aussi bien dans les directives alimentaires et de qualité pour la production de repas dans les structures d'accueil extrafamilial de la ville de Berne que dans la liste de contrôle Manifestations durables. Dans les directives sur l'alimentation et la qualité, la ville recommande une bonne planification de la cuisine, le recyclage des restes ou la remise de ces derniers au personnel. Dans les établissements accueillant 20 enfants ou moins, les déchets de préparation et de repas sont éliminés par le service municipal de ramassage des déchets verts et réintègrent ainsi le cycle écologique. Dans les établissements plus grands, les déchets sont collectés par une entreprise de recyclage externe spécialisée.

Le thème du gaspillage alimentaire est également traité par la Direction du génie civil, des transports et des espaces verts de la ville de Berne, au sein du service « Entsorgung + Recycling Stadt Bern ». La ville

⁷³ [Fourchette Verte \(2021\): Fourchette Verte. Partie générale.](#)

⁷⁴ [Ville de Berne \(2021\): Liste de contrôle pour les manifestations durables](#)

⁷⁵ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2022\). Réponse du Conseil municipal](#)

⁷⁶ Ibid. Texte de la motion.

propose des conseils aux particuliers et aux organisateurs et renvoie également à l'organisation suisse « Save Food, Fight Waste »⁷⁷. Pour les événements, des recommandations sont également données via la check-list Manifestations durables. Ainsi, lors de l'organisation d'apéritifs et de collations avec un maximum de 80% des personnes inscrites, la quantité nécessaire doit être préparée, les restes doivent être distribués après l'événement ou mis à disposition dans la salle de pause.

La logistique de la ville de Berne participe, en tant que l'un des cinq sponsors principaux, au banquet Foodsave organisé chaque année fin septembre à l'initiative de l'église ouverte de Berne.⁷⁸

La référence a également été reprise dans les directives de législature 2021 - 2024 dans le domaine thématique n°3 « Protection du climat et adaptation au climat » dans l'un des huit objectifs principaux : « La ville de Berne évite le gaspillage alimentaire et s'engage pour une restauration durable et saine ».⁷⁹ « Alimentation et foodwaste » est également l'un des trois thèmes prioritaires définis, qui sont élaborés par l'Office de l'économie dans le cadre du « Masterplan économie circulaire ».⁸⁰

3.1.3 Subventionnement de menus durables

La stratégie-cadre⁸¹ mentionnait comme instrument opérationnel les « réductions sur les repas dans les structures d'accueil pour enfants ». Conformément à l'art. 43 de l'« Ordonnance sur l'accueil de jour des écolier·ère·s (Tagesbetreuungsverordnung; TBV) »⁸² du 22 juin 2022, les repas sont facturés en fonction du revenu des parents au moyen d'un système de prix échelonné et les repas sont ainsi subventionnés pour les parents à faible revenu. Il n'a pas été possible de déterminer si des menus spécifiquement durables sont subventionnés.

3.2 Autres éléments sur les marchés publics et les appels d'offres

Aucun contenu n'a été trouvé sur cette thématique ou la thématique n'est actuellement pas (encore) traitée par la ville.

4 Promotion des structures de vente directe, du régionalisme et de la transparence

Jusqu'à présent, la ville de Berne n'a pas inscrit de mesures directes de promotion de la vente directe dans l'une de ses stratégies. Cependant, de l'espace public est mis à disposition pour le marché hebdomadaire bernois relativement important. Selon le rapport de durabilité 2022⁸³, le canton de Berne encourage la création de valeur dans le domaine de l'agriculture et de la production alimentaire avec l'Offensive bernoise bio 2025. En outre, le projet partiel « Alimentation » encourage la formation dans le domaine de l'alimentation ainsi que la collaboration entre l'agriculture et la restauration. Cela doit contribuer à éviter les pertes et le gaspillage alimentaires et conduire à un modèle de consommation plus régional. Le canton de Berne a en outre introduit d'autres mesures dans le cadre de la promotion de l'économie circulaire.

4.1 Soutenir les initiatives visant à redéfinir les relations entre les consommateur·trice·s et les producteur·trice·s

L'objectif de « Kulinata », et depuis 2022 des « Journées bernoises du développement durable », est notamment de mettre en réseau les acteurs qui s'engagent pour une alimentation durable. La Kulinata a en outre donné naissance à un réseau d'acteurs engagés de la région de Berne, qui s'engage en tant que forum de l'alimentation pour une alimentation durable dans la ville de Berne. (explications à ce sujet aux points 7.1 et 7.2).

⁷⁷ [Save Food \(2023\): Le rôle important des communautés.](#)

⁷⁸ [Foodsave-Foodsave-bankette \(2023\): Foodsave-banquet Berne.](#)

⁷⁹ [Ville de Berne, Conseil municipal \(2021\). Berne. Ville des voisinages. Lignes directrices de la législature 2021 - 2024](#)

⁸⁰ [Ville de Berne \(2023\): Économie circulaire.](#)

⁸¹ [Ville de Berne, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie, Office de la protection de l'environnement \(2021 ; p. 32\).](#)

⁸² [Ville de Berne \(2022\): SSSB 432.221.1 Ordonnance sur l'accueil de jour des écoliers \(Tagesbetreuungsverordnung ; TBV\).](#)

⁸³ [Canton de Berne, Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, Office de l'environnement et de l'énergie \(2022\): Développement durable dans le canton de Berne. Chiffres et faits 2022, p. 38.](#)

4.1.1 Marchés couverts, magasins pop-up, plateformes internet, épicerie participative, ACP
Il n'y a plus de marché couvert à Berne. Les magasins et les projets qui s'engagent pour un lien plus direct entre producteurs·trices et consommateurs·trices ou pour plus de transparence ne sont pas explicitement visibles sur le site Internet de la ville de Berne. Comme nous l'avons déjà mentionné, il existe un lien vers le plan de ville BENE et le forum sur l'alimentation de Berne. En outre, les projets collectifs pour plus de durabilité que la ville de Berne a soutenus par le biais de l'Agenda local 21, y compris dans le domaine de l'alimentation, sont mis en avant.⁸⁴

C'est le cas par exemple du projet « Güter »,⁸⁵ une coopérative et une Foodcoop qui souhaite modifier fondamentalement l'approvisionnement en denrées alimentaires à Berne et dans ses environs et promouvoir des modèles de production et de consommation durables. Les activités de « Güter » visent 1) une réflexion collective sur ses propres habitudes de consommation, 2) une collaboration aussi directe que possible avec les producteurs·trices, afin que les consommateurs·trices et les producteurs·trices soient assurés sur le plan économique et 3) une réflexion collective sur les conséquences écologiques de nos modes de production et de consommation et sur la réduction de l'empreinte écologique.

4.2 Marchés hebdomadaires

La ville de Berne encourage également une commercialisation directe ancrée dans la région grâce à de nombreux marchés présents, en particulier les marchés alimentaires hebdomadaires relativement importants qui ont lieu deux fois par semaine. Il existe ainsi cinq marchés alimentaires dans le cadre des jours de marché hebdomadaire, ainsi que le Zibelemärit, le Brotmärit, et de nombreuses autres formes de marchés, notamment des marchés aux plantes, des marchés de Noël, des marchés de marchandises, des marchés aux puces et des marchés artisanaux.⁸⁶ Actuellement, tous les emplacements du marché hebdomadaire sont attribués, la police du commerce peut être contactée en ligne si vous êtes intéressé par un emplacement.

Les marchés regroupent des producteurs·trices agricoles, un nombre relativement important de producteurs bio, des artisans régionaux du secteur alimentaire et d'autres commerçants. Les marchés hebdomadaires sont organisés par l'association Bärner Märit⁸⁷ et se déroulent sur cinq sites différents. Ainsi, le marché de la Bundesplatz compte 28 membres, celui de la Münstergasse 24, celui de la Bundesgasse 11, ceux de la Bundesgasse et de la Gurtengasse 2 et celui de la Bärenplatz 4.

Les marchés de denrées alimentaires et de plantes de la Stauffacherplatz et de Bümpliz sont gérés par la ville de Berne.

4.3 Promotion des labels régionaux

Il n'existe pas de label régional spécifique autour de Berne. Il existe toutefois quatre labels de garantie régionaux dans le canton, à savoir Diemtigtal,⁸⁸ Parc naturel de Gantrisch,⁸⁹ Oberland bernois⁹⁰ et Seeland.⁹¹

4.4 Projets pour le développement régional (PDR)

Le projet PDR « Bio Gemüse Seeland » se situe dans le domaine du système alimentaire de la ville de Berne et concerne également les producteurs bio du canton de Berne. Il est financé, en plus de l'OFAG, par le canton de Fribourg et par les producteurs·trices eux-mêmes.⁹² La ville de Berne n'est pas impliquée en tant qu'organisme de soutien. Le budget total du projet est de 79'265'733 CHF, dont 7'002'754 CHF

⁸⁴ [Ville de Berne \(2023\): Projets mis en œuvre.](#)

⁸⁵ [Biens \(2023\): Biens. Par les membres, pour les membres. Güter est un magasin participatif organisé sous forme de coopérative.](#)

⁸⁶ [Ville de Berne \(2023\): Marchés de Berne.](#)

⁸⁷ [Marché hebdomadaire de Berne \(2022\): Association du marché de Berne.](#)

⁸⁸ [Parc naturel du Diemtigtal \(2023\): Produits du Diemtigtal avec le label Pärkel.](#)

⁸⁹ [Parc naturel de Gantrisch \(2022\): Produits régionaux certifiés.](#)

⁹⁰ [Produits régionaux Beo \(2023\): Marque "Produits régionaux de l'Oberland bernois". Produits haut de gamme authentiques et variés de l'Oberland bernois.](#)

⁹¹ [LOS Zélande \(2023\): Marque régionale.](#)

⁹² [Confédération suisse, Office fédéral de l'agriculture OFAG \(2023\): Projets de développement régional \(PDR\). Aperçu des projets.](#)

sont pris en charge par la Confédération. Le projet vise à promouvoir la valeur ajoutée régionale des légumes bio du Seeland, en particulier dans le canton de Fribourg, notamment par la mise en place d'une plateforme de commercialisation qui sera créée pour l'ensemble de l'offre de l'agriculture biologique fribourgeoise et qui sera orientée vers la gastronomie, le commerce de détail local et les magasins à la ferme.

4.5 Promotion de la durabilité et de la provenance régionale dans la restauration

La ville de Berne a soutenu la mise en place du « gmüesgarte-HUB ». Celui-ci livre dans les cuisines des restaurants des denrées alimentaires non standardisées qui, en raison de leur taille, de leur couleur et de leur forme, ne peuvent pas être vendues dans le commerce normal, mais dont la qualité est irréprochable. Le projet contribue à établir un lien direct entre les producteurs et la restauration et à lutter contre le gaspillage alimentaire.⁹³ La ville de Berne possède ou loue au total 23 établissements de restauration. Parmi eux, 13 restaurants et deux take-away sont gérés par le Fonds pour la politique foncière et la construction de logements et 10 autres par la gestion immobilière du patrimoine administratif. Dans les installations sportives (piscines), il existe quatre établissements de restauration.

Dans le cadre d'une location ou d'un bail, un-e candidat-e locataire soumet un concept correspondant, qui fait ensuite partie intégrante du contrat de location. Le concept doit être parfaitement adapté à l'entreprise. Désormais, pour les nouvelles locations/nouveaux baux, il est en outre explicitement exigé qu'un-e candidat-e décrive comment le thème de la durabilité est mis en œuvre dans l'objet de location/bail. Aucune condition spécifique n'est toutefois convenue dans le contrat, par exemple où seule la bière bernoise ou la viande d'une boucherie spécifique pourraient être achetées, car cela constituerait une vente liée, ce qui n'est pas autorisé par la loi. Lors de l'attribution, les entreprises de la ville de Berne ont accordé et accordent toujours de l'importance à ce que les produits soient achetés le plus possible au niveau régional, selon le concept. Les expériences des dernières années ont montré que les établissements sont déjà fortement sensibilisés à ces thèmes, car les clients tiennent compte de l'origine des produits dans leur décision d'aller au restaurant.⁹⁴

Il n'existe actuellement aucun projet prévoyant par exemple des distinctions spécifiques pour les restaurants qui proposent des menus particulièrement durables.

Indirectement, la ville renvoie sur son site Internet au « plan de ville BENE »⁹⁵, sur lequel 170 commerces et restaurants bernois durables sont rendus visibles. BENE - l'association pour le développement durable dans les hautes écoles bernoises - n'est cependant pas financée par la ville de Berne.

La ville de Berne ne s'est pas non plus portée candidate au titre de Ville du goût jusqu'à présent, afin de rendre plus visible la gastronomie locale durable, le cas échéant.

La *Bourgeoisie de Berne* possède et loue le restaurant Frohsinn, le Zehendermätteli, le Toi et moi de la maison des générations et le restaurant de l'île Saint-Pierre. Le restaurant Casino est géré directement. Il n'existe pas de critères particuliers en matière de durabilité, mais des projets dont le concept est plutôt durable sont néanmoins retenus, comme au Zehendermätteli (cf. 5.3.).

4.6 Plateformes d'achat, de logistique et de mise en réseau pour les exploitations agricoles et la restauration

La ville elle-même n'a pas encore lancé de projet de plateforme logistique d'achat. Cependant, le thème de la logistique - au sens large - est un sujet qui sera pris en compte dans l'élaboration du concept alimentaire. Des entretiens avec les acteurs sont prévus afin de clarifier leurs besoins.⁹⁶

⁹³ [Gmüesgarte \(2023\): Une salade croquante et délicieuse ou une soupe qui réchauffe?](#)

⁹⁴ Entretien téléphonique et échange de mails avec M. Lehmann, Immobilien Stadt Bern, Portfoliomanagement du 18.04.2023.

⁹⁵ [Plan de ville Bene \(2023\): Les magasins et restaurants bernois les plus durables en un coup d'œil !](#)

⁹⁶ Entretien avec Corinne Wälti du 14.03.2023.

4.7 Soutien logistique pour la vente directe

Aucun contenu n'a été trouvé sur cette thématique ou la thématique n'est actuellement pas (encore) traitée par la ville.

4.8 Promotion de structures de transformation à usage collectif

Aucun contenu n'a été trouvé sur cette thématique ou la thématique n'est actuellement pas (encore) traitée par la ville.

5 Surfaces agricoles utiles en mains publiques et agriculture urbaine

5.1 Gestion des terres et des exploitations agricoles

La direction des surfaces agricoles utiles et des exploitations appartenant à la ville de Berne est assurée par la Direction des finances, du personnel et de l'informatique, dans le département des biens immobiliers de la ville de Berne, et le domaine de la gestion de portefeuille. La ville de Berne possède environ 200⁹⁷ hectares de surface agricole utile, dont une partie est louée sous forme de petites parcelles individuelles à des producteur-trice-s agricoles privé-e-s, et l'autre sous forme de surfaces plus importantes appartenant à une exploitation globale. La ville de Berne possède quatre exploitations agricoles et en a cédé une autre en droit de superficie.⁹⁸ En outre, la ville possède le plus grand domaine viticole du canton de Berne avec environ 20 hectares de vignes entre La Neuveville et Schafis. Depuis 2022, ces surfaces sont toutes exploitées de manière biologique.

Les exploitations agricoles sont gérées en premier lieu selon les directives d'IP Suisse.

Sans cession du droit de superficie :

- Exploitation Weber Efenauweg 110, 3006 Berne 2 ha, en reconversion de IP au bio
- Exploitation König Stegenweg 20, 3019 Oberbottigen 26 ha, bio
- Exploitation Zehnder Matzenriedstrasse 95, 3019 Oberbottigen 35 ha, IP
- Exploitation Thomet Mannenriedstrasse 19, 3020 Riedbach 43 ha, en reconversion de IP au bio

Cédée en droit de superficie :

- Exploitation Dreier Kühlewil, 3086 Wald-Englisberg 69 ha IP

Conformément à la stratégie partielle pour l'agriculture du Fonds de la politique foncière et du logement, il est précisé que « *le Fonds [...] [encourage et soutient] une utilisation de ses exploitation agricoles respectueuse des animaux, de l'environnement et de l'écologie* ». ⁹⁹ Les changements de locataires sont l'occasion de réorienter les exploitations et de les rendre conforme à la stratégie agricole du Fonds pour la politique foncière et du logement. Cela vaut également pour le changement de locataire de l'exploitation agricole Efenau, prévu en 2026. L'exploitation agricole doit donc être revalorisée sur le plan écologique, s'autofinancer et servir également de valeur ajoutée pour la population. ¹⁰⁰ Dans le cadre du projet municipal de développement global du site d'Efenau, un processus participatif a été lancé à partir de 2020 afin d'impliquer la population du quartier.

Afin d'assurer la succession du fermier actuel et la poursuite de la production agricole, l'exploitation en fermage a fait l'objet d'un appel d'offres public début 2024. Au total, 23 équipes ont participé à une procédure d'adjudication en deux étapes et un comité d'évaluation, dans lequel siégeait notamment l'organisation de quartier de l'arrondissement 4 (QUAV4), a pu trouver un-e nouveau-elle locataire appropriée au terme de la procédure. ¹⁰¹

⁹⁷ L'indication exacte de la surface totale n'a pas pu être déterminée au moment de l'étude.

⁹⁸ [Ville de Berne, Fonds pour la politique foncière et du logement de la ville de Berne \(2024\) : Rapport de gestion 2023.](#)

⁹⁹ [Ville de Berne, Direction des finances, du personnel et de l'informatique, Immobilier Ville de Berne \(2017\): Fonds pour la politique foncière et du logement. Stratégie globale et stratégie partielle.](#)

¹⁰⁰ [Ville de Berne \(2024\) : Développement du parc Efenau, stratégie de site, champs thématiques.](#)

¹⁰¹ [Ville de Berne \(2024\) : Conseil municipal, directions. Recherche d'un nouveau fermier pour l'exploitation agricole Efenau](#) et Entretien téléphonique et échange de courriels avec A. Germann, Immobilier de la ville de Berne, gestion du portefeuille, 28.06.2024.

L'agriculture avec élevage d'animaux et la culture de légumes resteront au centre de l'orientation future de l'exploitation. En outre, des animaux de thérapie seront intégrés dans l'élevage agricole et, pour la culture de légumes, un projet d'autocueillette de légumes de saison et de légumes de garde est prévu depuis longtemps. Dans le domaine de l'agriculture, des céréales respectueuses du sol sont cultivées, ainsi que des cultures de niche comme les oléagineux. La diversité des cultures et des élevages constitue la base du développement d'offres pédagogiques et d'accompagnement au travail. Les membres de l'équipe, qui sont déjà des animateurs de cours, proposeront leur travail dans le cadre de cours de formation continue et de visites guidées. La Waldkita (crèche en forêt) et le LernOrt (lieu d'apprentissage) déjà existants seront maintenus.¹⁰²

5.2 Promotion du jardinage urbain et des jardins communautaires

La ville de Berne dispose de 460 ha d'espaces verts qu'elle entretient en grande partie elle-même, 10% de la surface étant loués comme jardins familiaux ou communautaires. La responsabilité de ces espaces verts incombe à Stadtgrün Bern. La gestion et le développement des surfaces s'effectuent selon 15 champs d'action qui ont été définis dans la *Stratégie des espaces verts de la ville de Berne 2030*¹⁰³. Parmi ceux-ci figurent notamment la durabilité, les jardins urbains, la culture des jardins et la participation. En ce qui concerne la participation, il est précisé que différentes formes d'appropriation doivent être rendues possibles et que l'on veille à ce que tous les utilisateurs puissent utiliser les espaces verts sur un pied d'égalité. Stadtgrün a en outre élaboré une vision pour le développement futur des jardins, qui a débouché sur un rapport complet, « *Vision d'avenir pour le jardinage en ville <Mach Bern zu deinem Garten>* ». ¹⁰⁴ La vision d'avenir devait fournir une base de planification stratégique compréhensible pour la conservation, l'entretien et le développement adapté aux besoins des aires de jardins familiaux de la ville et permettre de nouvelles formes de gestion des jardins. Lors de l'élaboration de la vision d'avenir, l'accent a été mis non seulement sur l'élaboration des bases, mais aussi sur la participation citoyenne participative et les enquêtes, afin de prendre en compte les besoins de la population urbaine. Le rapport traite aussi bien des nouvelles formes de jardinage urbain que du potentiel de développement et des champs d'action possibles pour les aires de jardinage familial.

Jardins communautaires, jardinage urbain et culture des jardins bernois

La promotion de formes durables et nouvelles de jardinage urbain est activement soutenue par la ville de Berne, ce qui se reflète dans la stratégie « Stadtgrün 2030 » mentionnée ci-dessus, dans le rapport « Vision d'avenir pour le jardinage en ville », ainsi que dans la stratégie-cadre pour le développement durable RAN en tant que mesure pour le plan directeur de l'économie circulaire sous « Conseil en jardinage urbain ». ¹⁰⁵ Actuellement, il existe près de 50 sites d'Urban Gardening avec 336 conteneurs ainsi que trois projets de jardins communautaires couvrant une surface de 330 m². ¹⁰⁶ Les offres de jardinage urbain sont en partie à l'initiative de Stadtgrün, d'autres ont été initiées par des habitant·e·s du quartier. Comme les formes peuvent être très différentes, Stadtgrün informe avec la brochure « *Fais de Berne ton jardin. Inspiration de l'atelier d'idées Jardins urbains 2020* » ¹⁰⁷ sur les possibilités de réalisation de projets et donne des instructions sur la manière de procéder. ¹⁰⁸

En outre, le site Internet présente, à titre d'inspiration, quelques exemples réussis de bonnes pratiques de différentes formes de projets d'Urban Gardening, notamment le jardin de quartier de Neufeld, les projets de l'ancien site des pompiers Viktoria, le Lorrainepark et le WanderWegli. ¹⁰⁹

¹⁰² Echange de mail avec A. Germann, Immobilien Stadt Bern, Portfoliomanagement du 18.06.2024.

¹⁰³ [Ville de Berne, Stadtgrün \(n.d.\)](#).

¹⁰⁴ [Ville de Berne, Direction du génie civil, des transports et des espaces verts urbains \(2020\): Fais de Berne ton jardin. Vision d'avenir pour le jardinage dans la ville de Berne.](#)

¹⁰⁵ [Ville de Berne, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie, Office de la protection de l'environnement \(2021; p. 43\).](#)

¹⁰⁶ [Ville de Berne, Stadtgrün \(n.d.; p. 66\).](#)

¹⁰⁷ [Ville de Berne, Stadtgrün \(2020\): Fais de Berne ton jardin. Inspiration de l'atelier d'idées Jardins urbains 2020.](#)

¹⁰⁸ [Ville de Berne \(2023\): Guide du jardinage urbain.](#)

¹⁰⁹ [Ville de Berne \(2023\): Urban Gardening.](#)

En outre, Stadtgrün soutient en tant que partenaire le *GartenNetzwerkBern*. Il s'agit d'une association informelle d'organisations et de projets dans la région de Berne dans le domaine du jardinage urbain. L'aménagement d'espaces de vie proches de la nature, la production régionale et une alimentation consciente sont au centre des préoccupations du réseau. Le GartenNetzBern est un groupe de travail du Forum de l'alimentation de Berne.¹¹⁰

Stadtgrün Bern est l'un des 24 promoteurs du projet *Stiftsgarten Bern*.¹¹¹ Le jardin de l'abbaye est situé sur le versant sud de la vieille ville de Berne, entre le bâtiment de l'abbaye, la plate-forme de la cathédrale et la Badgasse, et fait ainsi partie du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO. La surface de jardin de seulement 22 ares appartient au canton et, après une phase de jachère, a été replantée et exploitée de manière biologique depuis 2013 dans le cadre du projet *Stiftsgarten* avec des arbres fruitiers, des vignes ainsi que des légumes, des herbes et des fleurs. Ce faisant, on veille également à préserver la diversité des variétés locales et anciennes, ce qui est encouragé par la culture, la multiplication, la transformation et la distribution, notamment en collaboration avec ProSpecieRara. En outre, le projet vise à sensibiliser le public à un mode de vie durable par un travail d'information et d'éducation. Depuis 2016, le terrain a été cédé pour 40 ans à la *Stiftsgarten GmbH* dans le cadre d'un droit de superficie ouvert. Depuis, un bâtiment de travail a également été construit, qui permet un traitement professionnel des récoltes et constitue en même temps un lieu idéal pour des cours et des ateliers sur les thèmes du sol, de la durabilité, etc.

Traitement des jardins familiaux

La ville possède 28 sites de jardins familiaux avec un total de 2000 parcelles, qui couvrent une surface totale de 40,17 ha, soit environ 50 ha avec les chemins et les alentours. D'un point de vue organisationnel, les terrains sont attribués à 10 sections, les espaces verts de la ville étant directement responsables de l'affermage pour sept d'entre eux. Pour les trois autres, ce sont les sections ou les associations qui gèrent elles-mêmes les affermages.¹¹² Les sections correspondent aux 10 associations de jardins familiaux de la ville de Berne, qui sont regroupées sous l'égide de l'Association des jardiniers familiaux de Berne (FGVB).¹¹³ L'exploitation est régie par le règlement sur les jardins familiaux et les constructions¹¹⁴, publié par la Direction du génie civil, des transports et des espaces verts urbains, qui prescrit de manière générale *un jardinage proche de la nature*¹¹⁵ et interdit complètement l'utilisation d'engrais synthétiques ainsi que l'emploi d'herbicides. Les engrais conformes aux directives de la culture biologique sont en revanche autorisés. Les nouveaux locataires doivent obligatoirement suivre le cours sur le jardinage naturel, mais les cours proposés plusieurs fois par an sont également ouverts aux autres personnes intéressées. Stadtgrün est responsable des demandes de permis de construire et de l'application du règlement sur les jardins familiaux et les constructions.¹¹⁶ Les parcelles ne peuvent en principe être louées qu'à des personnes résidant en ville. Actuellement, il existe une liste d'attente et l'attribution se fait dans l'ordre des demandes déposées. Stadtgrün encourage également la possibilité d'une coexistence de nouvelles formes de jardins à côté des jardins familiaux classiques sur les sites.

Conflits d'objectifs

Comme de nombreux jardins familiaux se trouvent dans des zones de développement possibles de la ville, il en résulte clairement des conflits d'utilisation, qui sont également désignés comme tels par la ville. Dans la vision d'avenir pour le jardinage, on peut lire : « *En partant des objectifs de développement de l'urbanisation vers l'intérieur, des concurrences pour les surfaces apparaissent dans une ville en croissance et de*

¹¹⁰ [Réseau Jardin Berne \(2021\): Bienvenue sur le site du GartenNetzBern. Vous trouverez ici une vue d'ensemble des organisations et projets de jardinage bernois.](#)

¹¹¹ [Jardin de l'abbaye \(2023\): Le jardin de l'abbaye. Bienvenue dans le jardin d'Eden pour "Bärner Beeren und Chrüter". Rencontre et formation.](#)

¹¹² [Ville de Berne \(2023\): Aires de jardins familiaux. Vous trouverez ici une vue d'ensemble des aires de jardins familiaux de la ville.](#)

¹¹³ [Association des jardins familiaux de Berne \(2018\): Bienvenue sur le site de l'Association des jardins familiaux de Berne AJFB.](#)

¹¹⁴ [Ville de Berne, Direction du génie civil, des transports et des espaces verts urbains \(2020\): Règlement sur les jardins familiaux et les constructions.](#)

¹¹⁵ [Ville de Berne \(2023\): Jardinage au naturel.](#)

¹¹⁶ [Ville de Berne \(2023\): Jardins familiaux.](#)

*plus en plus dense. La pression pour que les espaces de jardinage soient affectés à d'autres usages augmente. La menace est la perte totale des aires situées au centre-ville ou le déplacement des jardins familiaux vers la périphérie ».*¹¹⁷ En prévision, Stadtgrün souhaite continuer à permettre à la population de jardiner, même à proximité des habitations, et poursuit donc deux orientations :

- Implantation de nouvelles formes de jardin dans les espaces présentant un déficit d'approvisionnement
- Transformation et développement des aires de jardins familiaux existantes

5.3 Surfaces agricoles utiles et jardins familiaux de la Bourgeoisie de Berne

La Bourgeoisie de Berne ne possède pas de terres agricoles ou d'exploitations sur le territoire même de la ville. Cependant, elle possède environ 1200 hectares de surface agricole utile dans le canton de Berne et en partie aussi dans le canton de Fribourg. Cette surface est exploitée par 31 entreprises, dont 27 dans le canton de Berne et quatre dans le canton de Fribourg. En outre, quelques exploitations d'alpage, principalement dans le Kiental, sont également affermées. Aucune consigne spécifique n'est donnée lors de l'attribution de nouvelles exploitations ou de changements de locataires. Les exploitations mises au concours sont attribuées aux candidats qui présentent un concept convaincant, en tenant compte bien entendu du thème de la durabilité. Aucune certification bio n'est toutefois exigée comme condition préalable à l'attribution d'un bail.

En outre, la Bourgeoisie loue l'exploitation agricole¹¹⁸ sur l'île Saint-Pierre, exploitée biologiquement depuis 1996, ainsi que l'exploitation viticole, également en production biologique. (cf. 5.1). Le domaine viticole de la ville de Berne a loué ce dernier de 2009 à fin 2023. A partir de janvier 2024, le domaine viticole sera loué par des agriculteurs locaux de Gléresse et d'Ins.¹¹⁹

La Bourgeoisie de Berne loue en outre une surface d'environ 15ha à une coopérative de jardins familiaux, qui est ensuite responsable de l'attribution des différentes parcelles.

Le restaurant et l'ancienne jardinerie Zehendermätteli appartiennent également à la bourgeoisie et viennent d'être loués au projet « Zehendermätteli im Glück ». Ce projet aux multiples facettes exploite l'entreprise de restauration de manière durable et les surfaces agricoles utiles selon les principes de l'agriculture régénérative. La vision de l'équipe du Zehendermätteli et de la communauté est la suivante : « *Nous créons un écosystème entrepreneurial et polyvalent à partir de l'interaction entre la gastronomie, l'agriculture, le social et la culture. Pour ce faire, nous reconnaissons les ressources environnantes et créons des synergies, travaillons de manière participative et intégrons le voisinage à notre exploitation. Nous proposons des solutions créatives aux défis sociaux actuels et offrons des emplois et des formations utiles aux chômeurs de longue durée et aux personnes en fuite ».*¹²⁰

6 Sensibilisation et éducation

La ville de Berne s'engage dans différentes directions pour sensibiliser la population aux systèmes alimentaires durables.

6.1 Campagnes et informations pour une alimentation durable et thèmes associés

La plus grande campagne de relations publiques organisée par la ville de Berne est Kulinata, décrite au point 6.1.1. En outre, il existe divers autres actions et projets pour la promotion d'un système alimentaire et d'une alimentation tous deux durables initiés par d'autres associations, notamment l'OGG et « Bärenhunger ». Ceux-ci sont décrits dans la section 7.3.

¹¹⁷ [Ville de Berne, Direction du génie civil, des transports et des espaces verts urbains \(2020; p.16\). Règlement sur les jardins familiaux et les constructions.](#)

¹¹⁸ [La ferme bio de Schumacher \(2023\): La ferme bio sur la belle île Saint-Pierre. Bienvenue sur l'île.](#)

¹¹⁹ [Commune bourgeoise de Berne \(2022\): Le vignoble de l'île Saint-Pierre entre de nouvelles mains.](#)

¹²⁰ [Zehendermätteli au petit bonheur la chance \(2021\): Zehendermätteli. Un bistrot. Culture. Jardin.](#)

La ville n'a qu'une influence limitée sur les écoles de Berne pour ancrer le thème de l'alimentation. Le programme scolaire est réglementé au niveau cantonal et les enseignants reçoivent de nombreuses offres de matériel pédagogique. Il est donc difficile pour la ville d'ajouter ce thème à l'enseignement scolaire.¹²¹

6.1.1 Événements

Kulinata était un festival de l'alimentation durable de relativement grande envergure, lancé par l'Office de la protection de l'environnement de la ville de Berne et organisé à quatre reprises à partir de 2018 jusqu'en 2021. Lors de la première édition en 2018, 90 organisations différentes ont participé, ce qui a favorisé et fait avancer la mise en réseau de différents acteurs du domaine de l'alimentation. L'objectif de *Kulinata* était de promouvoir une culture alimentaire diversifiée, solidaire et durable dans la ville de Berne et ses environs. L'objectif de *Kulinata* était également de créer un terrain propice à « *une prise de conscience de l'importance de l'alimentation, en encourageant et en motivant la population à réfléchir aux possibilités et aux chances d'une alimentation durable. Pour ce faire, elle renforce notamment la perception d'initiatives, d'offres et de services durables et jette ainsi un pont ciblé entre la population bernoise et le secteur alimentaire régional* ». ¹²² Les nouveaux réseaux ainsi créés ont également pu être utilisés lors de la mise en place du Forum de l'alimentation de Berne (cf. 7.2.). La mise en réseau, mais aussi la visibilité des différentes exploitations agricoles, des producteurs, des magasins, des restaurants, des organisations et des associations était également un objectif explicite.

Dans le contexte de la stratégie cadre de développement durable de la ville de Berne 2021 - 2030, le thème de l'alimentation a été nouvellement intégré dans les « *Journées bernoises du développement durable* » ¹²³. Celles-ci ont eu lieu pour la première fois en 2022 et couvrent tous les champs thématiques du développement durable. Outre la *Kulinata*, la « Journée du soleil » et la « Journée bernoise de l'environnement » ainsi que le « Dimanche sans voiture » ont été intégrés dans le nouveau format. ¹²⁴

6.1.2 Soutien aux lieux d'échange et d'apprentissage

Actuellement, il n'existe pas encore de lieu central d'apprentissage et d'échange, ni de maison de l'alimentation dans la ville de Berne. Il existe toutefois de petits lieux d'apprentissage décentralisés, tels que les offres du parc animalier de Berne et notamment le zoo pour enfants présentant les animaux de rente ou le jardin d'exposition du Stiftgarten, ainsi que des offres pour les enfants qui ont besoin d'un « Time-Out » à la ferme municipale d'Elfenau (cf. 6.1.4). Il existe un potentiel d'extension de l'utilisation de la ferme municipale, mais seulement dans le cas d'un changement de locataire. Le dépôt de projets est en cours.

6.1.3 Maison de l'alimentation

L'association *Bärenhunger* s'engage également pour la création d'une maison de l'alimentation. La « *House of Food* » ¹²⁵ devrait être située au centre-ville et « rendre le système alimentaire, de la production au compostage/recyclage en passant par la gastronomie et la vente, tangible et palpable pour les Bernois-es. Les start-ups et la science doivent disposer d'un lieu pour transmettre leur savoir à la société au sens large et pour innover ».

6.1.4 Intégration de la thématique dans l'enseignement scolaire, fermes et jardins scolaires

Fermes-écoles

Dans la partie germanophone du canton de Berne, il existe 41 fermes qui permettent des visites de classes par le biais de l'organisation *SchuB* ¹²⁶. Une bonne dizaine d'entre elles se trouvent à Berne et dans

¹²¹ Entretien avec Corinne Wälti du 14.03.2023.

¹²² [Kulinata \(2023\): Le festival de l'alimentation durable.](#)

¹²³ [Ville de Berne \(2023\): Journées bernoises du développement durable.](#)

¹²⁴ [Ville de Berne \(2023\): Contexte des Journées bernoises du développement durable.](#)

¹²⁵ [Association Faim d'ours \(2023\): Initiatives. Manifeste de la vision. Activités à réaliser. Participer à l'action. Association.](#)

¹²⁶ *SchuB* est un projet partenaire de la communication de base "Paysannes & Paysans suisses" de l'agriculture suisse. *SchuB* est organisé de manière décentralisée et dans chaque canton, il existe une organisation *SchuB* cantonale qui gère l'offre sur place. Au niveau national, l'offre d'enseignement est coordonnée par le Forum national *SchuB*.

l'agglomération de la ville. La ville de Berne ne soutient pas financièrement ces visites.¹²⁷ Les coûts du programme d'enseignement ainsi que du temps de préparation sont supportés conjointement par l'organisme cantonal responsable de SchuB et par la classe selon les taux cantonaux. Dans le canton de Berne, la Direction de la formation et de la culture (DFC) du canton de Berne et l'Office de l'agriculture et de la nature (LANAT) soutiennent également le programme.

De plus, le LernOrt, situé sur le site de l'Elfenauhof, propose des places « Time-Out » pour 6 enfants maximum, de l'âge du jardin d'enfants à la 6^{ème} primaire, ainsi que des interventions préventives adaptées aux besoins individuels et intégrant la pédagogie assistée par l'animal.¹²⁸

Près de Berne, au centre de congrès INFORAMA Rütli Zollikofen, un « Weltacker »¹²⁹ a été créé à l'initiative de l'OGG, qui n'est toutefois pas soutenu par la ville de Berne, mais par le canton de Berne. Le projet du « Weltacker » est porté par une association largement soutenue, comptant 73 membres individuels et 11 membres collectifs¹³⁰. Outre les cotisations des membres, l'association a été financée en grande partie par l'OGG, le LANAT (Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne) et la commune de Zollikofen. Comme le Weltacker est si proche de la ville de Berne, les écolier·ère·s bernois·e·s, les étudiant·e·s et d'autres personnes et acteur·trice·s intéressés profitent également de l'offre du Weltacker. Les enseignants peuvent visiter le Weltacker avec leurs classes de la mi-mai aux vacances d'automne. En 2021, 51 visites guidées et 66 demi-journées ont été organisées avec 66 classes - du jardin d'enfants à l'école professionnelle et au lycée.

Dans le parc animalier du Dählhölzli, une ferme doit être créée sur le site de l'actuelle aire de jeux et du zoo pour enfants, sous la devise « De l'animal de rente au produit de consommation ». L'objectif de ce nouveau lieu d'apprentissage est de présenter des espèces d'animaux de rente dans un environnement typique d'une ferme, de manière conviviale pour les enfants. En 2016 déjà, un concept soumis avait été sélectionné pour être développé.¹³¹

Jardins scolaires

La ville de Berne dispose d'une surface d'espaces verts de plus de 126 ha pour les manifestations scolaires, sportives et de gymnastique, ainsi que pour les espaces verts autour des bâtiments scolaires. Il existe donc des surfaces pour la création de jardins scolaires, dans la mesure où il n'en existe pas encore, sans qu'il soit nécessaire de supprimer les pelouses sportives. Actuellement, 7 sites disposent de jardins scolaires où les enfants peuvent cultiver, entretenir et récolter des légumes, et 6 sites sont équipés de bacs à plantes que les écoles peuvent se procurer auprès de Stadtgrün ou de Fourchette Verte. Selon les entretiens avec les directeurs d'école, il existe un désir de cultiver les jardins scolaires, mais cela dépend fortement des enseignants, en fonction de leur engagement et de leurs capacités.¹³². Dans ce contexte, il existe un défi entre les responsabilités municipales et cantonales, car les écoles sont réglementées au niveau cantonal¹³³. Stadtgrün Bern et le canton de Berne proposent en outre le programme « Grünes Klassenzimmer »¹³⁴ aux classes primaires de la région de Berne. Deux à quatre fois par an, les enfants et leurs enseignant·e·s peuvent visiter des ateliers, par exemple en forêt, au bord d'un cours d'eau ou dans un jardin de découverte, et expérimenter un rapport direct avec des processus naturels. Dans le cadre de ce programme, un grand nombre d'ateliers sont proposés en tant que complément pratique à la matière scolaire « nature, homme et société ». Certains de ces ateliers ont un lien relativement direct ou indirect avec la thématique de

¹²⁷ L'école à la ferme est référencée dans la base de données des lieux d'apprentissage extrascolaires d'éducation21. Si les visites à la ferme sont organisées comme projet d'enseignement dans l'optique d'une éducation au développement durable (EDD), l'école peut demander une contribution de soutien à éducation21.

¹²⁸ [Lernort Berne \(2023\): LernOrt \(offre pour les écoliers\).](#)

¹²⁹ [Association Weltacker Berne \(2023\): Un terrain propice à la réflexion.](#)

¹³⁰ [agrario.ch](#), Bärner Bio Bure, Berner Bauern Verband, BFH-HAFL Abt. Agronomie, Frauenzentrale Bern, Grüne Freie Liste (GFL) Zollikofen, Inforama, OGG Bern, Slow Food Bern, srakla, SVIAL.

¹³¹ [Ville de Berne, Bâtiment \(2016\): Parc animalier de Berne. Nouvelle construction de la ferme du Dählhölzli. Etude conceptuelle dans le cadre de la procédure sur invitation. Rapport du comité de suivi.](#)

¹³² Enquête par mail auprès de toutes les écoles bernoises sur les jardins scolaires de la ville de Berne.

¹³³ Échange de courriels avec Corinne Wälti.

¹³⁴ [Ville de Berne \(2023\): Salle de classe verte.](#)

l'alimentation, comme 1) l'atelier biodiversité, 2) l'atelier éléments, 3) l'atelier terre, 4) l'atelier explorateur, 5) les après-midis de jardinage et 6) l'atelier jardinage.¹³⁵

6.2 Formation professionnelle et continue

Aucun contenu n'a été trouvé sur cette thématique ou la thématique n'est actuellement pas (encore) traitée par la ville.

7 Réseaux et participation de la société civile

7.1 Soutien aux mouvements de la société civile et à la coopération en matière de recherche pour une alimentation plus durable

Dans le cadre de l'Agenda local 21, la ville de Berne soutient des projets collectifs pour plus de durabilité, notamment dans le domaine de l'alimentation.¹³⁶ Ces derniers doivent avoir pour objectif principal la promotion d'une alimentation durable et contribuer à renforcer la mise en réseau au sein du nouveau Forum de l'alimentation de Berne, ou avoir une valeur ajoutée pour le Forum de l'alimentation de Berne.

Le financement est conçu comme une aide au démarrage pour les projets en phase de développement et présuppose une prestation propre de la part des initiatives de projet. Parmi les autres critères, le projet doit avoir un lien direct avec la ville de Berne et couvrir au moins deux des trois domaines de durabilité (environnement, société, économie).¹³⁷

Anciennement par le biais de Kulinata et désormais par celui des Journées bernoises du développement durable, les acteurs du domaine de l'alimentation bénéficient d'une plus grande visibilité pour leurs projets. En outre, un prix de la durabilité sera désormais décerné lors des Journées bernoises du développement durable. Le prix peut être attribué à un projet du domaine de l'alimentation, mais aussi à des projets de tous les autres segments de la durabilité.¹³⁸

7.2 Participation à la mise en place d'un conseil de l'alimentation ou d'un forum sur l'alimentation

En lançant Kulinata, qui a duré quatre ans, la ville de Berne a également donné plus de visibilité à des projets de la société civile et à des projets privés dans le domaine de l'alimentation et a renforcé la mise en réseau des acteurs qui souhaitaient créer un forum sur l'alimentation. Durant la période de la Kulinata, les échanges et la coopération avec l'OGG ont été renforcés. L'idée était dès le départ de renforcer efficacement le réseau d'acteurs du domaine de l'alimentation, qui a été regroupé sous le nom de « Berner Platte 0.2 ». Entre 2018 et fin 2019, un groupe de travail « Alimentation durable » s'est régulièrement réuni et a échangé des idées, notamment sur la manière dont la création d'un forum de l'alimentation à Berne pourrait être soutenue et dans quel cadre. Les membres du groupe de travail étaient le chef de l'office du AfU (Service de protection de l'environnement) et d'autres collaborateurs·trices de ce dernier, le directeur ainsi que d'autres membres de l'OGG, le directeur de Bärenhunger, des collaborateurs·trices scientifiques du Centre for Development and Environment de l'Université de Berne et, plus tard, Gastrokultur GmbH ainsi qu'un agriculteur.

Dans le cadre de ce processus de renforcement du réseau, la ville de Berne et l'OGG ont réalisé en 2019 une analyse des besoins avec une trentaine d'acteurs·trices du système alimentaire de la ville de Berne, notamment des agriculteurs·trices, des commerçant·e-s et des restaurateurs·trices. La création du nouveau service de l'alimentation de la ville de Berne devrait également soutenir le processus de création d'un forum de l'alimentation à Berne, par exemple en organisant des ateliers avec le réseau informel déjà existant. Des propositions ont ainsi pu être élaborées et discutées dans le cadre d'un processus participatif. A

¹³⁵ [Ville de Berne \(2023\): Ateliers.](#)

¹³⁶ [Ville de Berne \(2023\): Projets communautaires.](#)

¹³⁷ [Ville de Berne, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie \(2022\): Aide-mémoire pour la soumission de propositions de projets à l'Agenda 21 local dans le domaine de l'alimentation durable.](#)

¹³⁸ [Ville de Berne \(2023\): Tenir un stand de marché.](#)

partir de 2020, la coordination nécessaire à la mise en place du forum sur l'alimentation à Berne a été assurée pendant un an et demi par l'Office de la protection de l'environnement. Le Forum de l'alimentation a finalement été officiellement créé en octobre 2021 et fonctionne indépendamment de la ville de Berne.

Le Forum de l'alimentation de Berne s'engage, conformément à ses lignes directrices, en faveur d'un système alimentaire régional, autodéterminé et durable à Berne, qui (1) encourage une approche respectueuse de l'humain, de l'animal et de l'environnement, (2) permet à tous les habitant·e·s de la région de Berne d'avoir accès à des aliments durables et sains, (3) renforce les circuits de production et de consommation régionaux et locaux, (4) offre des conditions équitables aux producteurs·trices, aux commerçant·e·s, aux restaurateurs·trices et aux consommateurs·trices et (5) soutient une culture alimentaire savoureuse et variée. Actuellement, il existe cinq groupes de travail, notamment sur le thème de l'alimentation de quartier : la mise en réseau des jardinier·ère·s bernois·es, la communication, la défense des intérêts, la formation et la recherche.¹³⁹

7.3 Autres projets de la société civile (sélection)

Les associations, projets et campagnes suivants s'engagent également pour plus de durabilité dans le système alimentaire bernois. La liste ne prétend pas être exhaustive.

Associations engagées, entre autres, dans le domaine de l'alimentation durable

Oekonomische Gemeinnützige Gesellschaft Bern OGG (Société d'utilité publique économique de Berne)¹⁴⁰
S'engage pour un système alimentaire durable depuis 1759. Elle agit comme un pont entre la ville et la campagne et met l'accent, avec son partenaire foodwaste.ch, sur la réduction du gaspillage alimentaire, le jardinage urbain, le sol comme ressource et les services sociaux.

Slow Food Bern¹⁴¹

Slow food s'engage pour la protection de la biodiversité et pour la production d'aliments dans des conditions équitables. Elle promeut l'agriculture et la pêche durables, l'élevage respectueux des animaux, l'artisanat alimentaire traditionnel et la préservation de la diversité des saveurs régionales.

Foodwaste.ch¹⁴²

Association indépendante existant depuis 2012, qui s'engage pour la réduction du gaspillage alimentaire.

Transition Bern¹⁴³

Actif à Berne depuis le printemps 2013, Transition Berne est un groupe auto-organisé qui développe des initiatives en faveur de l'environnement et de la durabilité. Il y a des groupes créatifs qui s'occupent de l'alimentation durable, entre autres « Food for Soul » pour le travail commun dans le jardin et la permaculture et les manifestations KG qui s'engagent dans le banquet Food Save, la récolte de pommes, etc.

Bärenhunger¹⁴⁴

A été fondée en 2016 et a pour objectif de réunir des personnes issues de la production, du commerce, de la gastronomie, de la politique, de l'administration, de l'éducation et de la recherche. Ensemble, ils s'engagent pour une capitale de l'alimentation savoureuse, innovante et durable. La première étape a consisté à élaborer un manifeste et la suivante à créer une communauté. La ville de Berne est indirectement représentée par Benjamin Sterchi (ambassadeur : politique + administration) chez Bärenhunger.

Projets dans le domaine du gaspillage alimentaire

Madame Frigo :¹⁴⁵

S'engage contre le gaspillage alimentaire en mettant des réfrigérateurs à la disposition du public. Association à but non lucratif basée à Lucerne. Soutenue par l'Université de Berne, mais pas par la ville de Berne.

¹³⁹ [Forum de l'alimentation de Berne \(2023\): Les groupes de travail.](#)

¹⁴⁰ [OGG Berne \(2023\): Alimentation Notre point de mire. Une alimentation durable.](#)

¹⁴¹ [Slow Food Berne \(2023\): Bon, propre et juste.](#)

¹⁴² [Foodwaste.ch \(2021\): Par amour de la nourriture.](#)

¹⁴³ [Transition Bern \(2023\).](#)

¹⁴⁴ [Association Faim d'ours \(2023\): Initiatives. Manifeste de la vision. Activités à réaliser. Participer à l'action. Association.](#)

¹⁴⁵ [Madame Frigo \(2023\): Partenaires.](#)

ÄSSBAR¹⁴⁶

S'engage contre le gaspillage alimentaire. Les produits de boulangerie de la veille sont vendus moins chers. Depuis peu, le fromage et les produits laitiers en font également partie. Les produits invendus sont remis à des organisations d'utilité publique ou à Madame Frigo. Partenariat avec l'OGG.

Gmüesgarte¹⁴⁷

S'engage contre le gaspillage alimentaire. Achète aux agriculteurs-trices partenaires ce qui reste chez eux-elles et le propose dans le local. Il est également possible d'obtenir des services de restauration et des sacs à emporter de leur part.

Too good to go¹⁴⁸

S'engage contre le gaspillage alimentaire. Une application permet aux restaurateurs-trices de proposer leurs produits à prix réduit au lieu de les jeter. Du matériel pédagogique, des articles et un quiz sur le gaspillage alimentaire sont proposés sur leur site Internet pour différentes tranches d'âge.

Promotion des jardins communautaires et de l'agriculture urbaine

Neue Gärten Bern ¹⁴⁹

Une initiative de l'EPER. L'EPER loue des parcelles de jardin à Berne et les cultive avec des migrants. Encouragé par le canton mais pas par la ville de Berne.

Gemüsetruhe ¹⁵⁰

OGG met à la disposition des groupes intéressés des plates-bandes surélevées afin qu'ils puissent, en tant que jardiniers, faire l'expérience pratique et sensorielle de ce qu'il faut faire pour qu'une tomate soit prête à être récoltée. Le potager surélevé est prêté et livré par OGG. OGG met à disposition des semences, des plants et des outils et propose des cours d'initiation.

Divers systèmes d'abonnement, en partie des projets agricoles régionaux

Entre autres : Hof Badschwendi, Radiesli¹⁵¹ , Soliterre,¹⁵² Bioabi,¹⁵³ Märitkorb,¹⁵⁴ Biohof Grafenried,¹⁵⁵ Frisches.ch,¹⁵⁶ brunnereichhof,¹⁵⁷ tapatate,¹⁵⁸ Heimenhaus¹⁵⁹ .

Restauration collective et autres

Maison de retraite Diaconis :¹⁶⁰ La cantine est certifiée Fourchette verte. Les producteurs-trices de la région sont pris-es en compte et des événements Foodsave sont régulièrement organisés. Depuis 2017, seuls des arbustes et des plantes vivaces indigènes et spécifiques à la région sont plantés dans le jardin, on renonce à l'utilisation d'herbicides, des moutons cultivent les prairies et les arbres fruitiers sur le versant de l'Aar sont entretenus de manière durable.

¹⁴⁶ [Äss-Bar GmbH \(2023\): Partenariats.](#)

¹⁴⁷ [Gmüesgarte \(2023\): Une salade croquante et délicieuse ou une soupe qui réchauffe?](#)

¹⁴⁸ [Too Good To Go International \(2023\): Sauvons ensemble la bonne nourriture.](#)

¹⁴⁹ [EPER \(2023\) : Nouveaux jardins de Berne.](#)

¹⁵⁰ [OGG Berne \(2023\): Alimentation Notre point de mire. Une alimentation durable.](#)

¹⁵¹ [Radiesli \(2023\): Actualités . Participer et soutenir ? Parts de récolte libres en 2023.](#)

¹⁵² [Association soliTerre \(2022\): Association Soliterre - Agriculture contractuelle régionale.](#)

¹⁵³ [Association Bioabi \(2023\): Bioabi, c'est ton abonnement de légumes dans la région de Berne.](#)

¹⁵⁴ [BioExpress Gomezjurado \(2023\): Panier du marché. Entreprise familiale BioBlaser Bärswil BE.](#)

¹⁵⁵ [Ferme biologique de Grafenried \(2015\): Ferme bio Grafenried.](#)

¹⁵⁶ [Frais.ch \(2020\): Les abonnements sont notre passion.](#)

¹⁵⁷ [Brunner Eichhof \(2023\): Bienvenue à l'Eichhof.](#)

¹⁵⁸ [TaPatate \(2020\): Abonnements de légumes et de fruits sur la région. Solidaire, biologique à Wallenbuch.](#)

¹⁵⁹ [Ferme biologique Heimenhaus \(2023\): Biohof Heimenhaus - Une ferme bio moderne, écologique et polyvalente.](#)

¹⁶⁰ [Diaconis \(2023\): Développement durable. Nos mesures en matière de durabilité.](#)

Résumé et Conclusion

La ville de Berne a inscrit la promotion d'une alimentation durable dans son règlement 820.1 sur la protection du climat (RC) comme l'un des sept objectifs principaux et dispose ainsi d'un mandat d'action clair et direct à cet égard. Les modalités de mise en œuvre de ce mandat sont désormais définies de manière plus précise dans la Stratégie énergétique et climatique 2035 (SEC), encore en cours d'élaboration, et dans le « Concept d'alimentation durable » KONE. Au moment de la publication de ce Working Paper, ces deux documents n'étaient pas encore disponibles, de sorte que leur contenu et les mesures qui en découlent ne pouvaient pas encore être présentés ni évalués.

Actuellement, la ville s'appuie encore entre autres sur la stratégie énergétique et climatique 2025 adoptée en 2015 et a également listé le thème de la consommation et de l'alimentation durables comme un levier important dans sa stratégie-cadre pour le développement durable RAN2030, en vigueur depuis 2021, dans le champ d'action « Protection du climat et adaptations climatiques ». La ville s'appuie également sur son « Ordonnance sur les marchés publics de la ville de Berne », qui exige l'intégration de critères d'achat sociaux et écologiques.

Dans le domaine de la restauration collective publique, des directives en matière d'alimentation et de qualité s'appliquent depuis 2017 aux structures d'accueil extrafamilial de la ville de Berne, c'est-à-dire les cantines, les crèches et les écoles à journée continue. Celles-ci se basent sur la pyramide alimentaire de la Société Suisse de Nutrition. Elles recommandent de recourir davantage à une alimentation à base de plantes et de réduire la fréquence des menus à base de viande et de poisson à un ou deux jours par semaine. Les directives exigent certes au moins le respect des normes IP et des produits régionaux pour les groupes de produits frais suisses, mais des critères « si possible » sont appliqués pour les normes bio. Les directives ne s'appliquent pas à d'autres établissements de restauration collective publique, par exemple dans l'administration. Pour les manifestations, une liste de contrôle a été élaborée, qui recommande de préférence des normes bio pour de nombreux groupes de produits. Les directives et la liste de contrôle mentionnées ne sont toutefois pas équivalentes à un règlement juridiquement contraignant, de sorte que les critères énumérés permettent une certaine marge de manœuvre dans la mise en œuvre. Il reste à savoir si les nouvelles mesures développées dans le cadre de la stratégie énergétique et climatique 2035 (EKS) et du concept d'alimentation durable KONE imposeront des exigences plus élevées en matière de standards et de leur caractère obligatoire.

A Berne, la promotion de l'agriculture régionale et de l'artisanat alimentaire régional se fait en premier lieu de manière classique par les grands marchés hebdomadaires bernois, par la recommandation des produits dans les directives déjà mentionnées dans le cadre de la restauration collective et par la mise en évidence et les manifestations de mise en réseau, mais pas par un soutien explicite dans la logistique ou les plateformes en ligne. La thématique de l'alimentation durable a également reçu une impulsion importante grâce au grand festival de l'alimentation durable « Kulinata », organisé par l'Office de la protection de l'environnement à quatre reprises entre 2018 et 2021. Durant cette période, il a également été décidé d'établir durablement un service spécialisé « Alimentation durable » et de le doter d'un poste de travail à 80%. Kulinata, organisé à plusieurs reprises et soutenu par le nouveau service spécialisé, a notamment permis de soutenir le processus de création d'un forum sur l'alimentation, qui a été officiellement fondé en automne 2021 et s'organise depuis de manière autonome et indépendante.

Dans le cadre de l'« Agenda local 21 », des projets communautaires pour plus de durabilité, entre autres dans le domaine de l'alimentation, sont également soutenus financièrement.

En ce qui concerne la gestion des espaces verts, les jardins communautaires et les initiatives de jardinage urbain ont lieu, comme entre autres la « Stratégie verte de la ville de Berne » et la brochure « Fais de Berne ton jardin. Inspiration de l'atelier d'idées Jardins urbains 2020 », ainsi que les cours obligatoires de jardinage naturel pour les locataires de jardins familiaux. Pour ces derniers, l'utilisation de pesticides est interdite lors de l'exploitation. Dans le cadre de l'« Agenda local 21 », des projets communautaires pour plus de durabilité, notamment dans le domaine de l'alimentation, sont également soutenus financièrement. Les surfaces agricoles utiles et les huit exploitations louées par la ville sont pour la plupart exploitées selon

les normes IP-Suisse, deux selon les normes de l'agriculture biologique. La conversion obligatoire à l'agriculture biologique n'est pas prévue de manière générale, mais peut être l'un des critères décisifs en cas de changement de locataire. En effet, conformément à la stratégie agricole partielle, la ville soutient une utilisation de ses exploitations agricoles respectueuse des animaux, de l'environnement et de l'écologie.

L'engagement de la ville de Berne en faveur d'une alimentation durable a gagné en dynamisme après 2017 et a pris de l'ampleur. A l'instar d'autres grandes villes suisses, les grandes manifestations fortement liées à l'alimentation, comme ici la Kulinata, ont été des actions initiales qui ont favorisé la mise en réseau des acteurs et ont finalement contribué à la création du Forum de l'alimentation de Berne. Il est difficile de mesurer l'impact final de ces manifestations et du jeune forum. Toutefois, l'engagement important de la ville pour une meilleure mise en réseau et visibilité des acteurs·trices pourrait avoir favorisé la création d'un poste fixe pour l'alimentation durable. L'ancrage légal de l'alimentation dans le règlement sur la protection du climat (RC) devrait avoir un effet de suite plus facile à évaluer, car il est obligatoire de le mettre en œuvre avec des mesures financées, ce qui devrait se refléter dans la stratégie énergétique et climatique 2035 (EKS) qui sera probablement publiée en août 2024 et dans le concept d'alimentation durable KONE.

8 Bibliographie et sources

8.1 Actes législatifs de la Confédération suisse

AS 2020 641

Loi fédérale sur les marchés publics (LMP) du 20.06.2019, <https://www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2020/126/de> [18.07.23].

8.2 Actes législatifs du canton de Berne

BSG 731.2-1

Accord intercantonal sur les marchés publics du 15.11.2019, https://www.belex.sites.be.ch/app/de/texts_of_law/731.2-1/versions/2526 [18.07.23].

BSG 731.22

Ordonnance sur l'organisation des marchés publics (OOMP) du 05.11.2014, https://www.belex.sites.be.ch/app/de/texts_of_law/731.22/versions/2737 [18.07.23].

8.3 Actes législatifs de la ville de Berne

SSSB 820.1

Règlement sur la protection du climat (Klimareglement ; KR) du 17.03.2022, https://stadtrecht.bern.ch/lexoverview-home/lex-820_1?effective-from=20220901 [18.07.23].

SSSB 731.21

Ordonnance sur les marchés publics de la ville de Berne (Beschaffungsverordnung ; VBW) du 04.12.2002, https://stadtrecht.bern.ch/lexoverview-home/lex-731_21?effective-from=20220201 [18.07.23].

SSSB 432.221.1

sur l'accueil de jour des élèves (Tagesbetreuungsverordnung ; TBV) du 22.06.2022, https://stadtrecht.bern.ch/lexoverview-home/lex-432_221_1 [18.07.23].

8.4 Interventions parlementaires et initiatives de la ville de Berne

Ville de Berne, Conseil municipal (2010) : 2009.SR.000173 Augmentation des taxes ad infinitum : Non au doublement des taxes pour les jardins familiaux, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=c3c04238a52043048c99aff4452f4f1a [18.07.23].

Ville de Berne, Conseil municipal (2010) : 2009.SR.000404 Fragen zum städtischen "Z'nüni-Projekt", https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=35b939c0c30b4e1bab7cfa5e06f2d85 [18.07.23].

Ville de Berne, Conseil municipal (2010) : 2009.SR.000405 Mandat du service de santé en relation avec les questions de promotion de la santé dans les écoles, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=70368087b3364348b65129ba40ccc88f [18.07.23].

Ville de Berne, Conseil municipal (2011) : 2010.SR.000105 Berne, ville bio ; plus d'aliments bio pour Berne, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=63b54dcd487349088655c1b6287b148d [18.07.23].

Ville de Berne, Conseil municipal (2014) : 2013.SR.000012 Économie verte - Réduction d'un tiers du gaspillage alimentaire dans la ville de Berne, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=85d222f20ced4658b9226449d88cf421 [18.07.23].

Ville de Berne, Conseil municipal (2014) : 2014.SR.000176 Maintien des cuisines des écoles à horaire continu et des crèches dans la ville de Berne, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=49ebc397431b427b98d2857b6d9adb00 [18.07.23].

Ville de Berne, Conseil municipal (2015) : 2013.SR.000049 Essbare Stadt Bern, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=267567d99de543388389a46e1b576cb2 [18.07.23].

- Ville de Berne, Conseil municipal (2016) : 2014.BSS.000068 Concept de repas pour l'accueil extrafamilial des enfants et des jeunes,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=e8af0b45bc364b8d9ea861818c3c2d29 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2016) : 2014.SR.000178 Ancrage des cuisines de production existantes des écoles à horaire continu dans le quotidien scolaire, [en ligne]
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=ac636d7c02034e9f8813c6654eb3eb78 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2016) : 2015.SR.000009 Catering pour les écoles à horaire continu et les centres de jour : Penser à de nouvelles voies,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=8a2e38a42b6f4513a0bdec7f5170cd7a [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2017) : 2014.SR.000209 Pour une offre de menus variée avec des plats d'origine animale et végétale !,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=6cf5cfde3bc44ed8b700d5559059be57 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2017) : 2014.SR.000228 Berne mange contemporain : pour une offre alimentaire diversifiée et durable,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=d50cb74be1e44e529b5cf3b3218b84e0 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2017) : 2015.SR.000099 Mahlzeiten 2 : Lokal essen in Berner Kinderbetreuung, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=fd7e652dcf334578885309fdcf715cf2 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2018) : 2014.SR.000174 SchülerInnengärten für Bern !,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=e0c078d79b064f5fb1d881e154a5ba11 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2018) : 2015.SR.000090 Mahlzeiten 3 : Lustvoller und gesunde Umgang mit Essen in Berner Kitas, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=c390ff4ff6464b0583ac2e899594257e [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2018) : 2015.SR.000160 Schulgarten als Lernort ; Rapport justificatif,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=afe8b8f6838c421783074f93a3029c6b [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2018) : 2016.SR.000142 Der Bauernhof in der Elfenau ein Erlebnisort für Stadtkinder und Jugendliche, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=a3d9be9b60e0443b84cd5c26b34c57bc [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2018) : 2017.PR.D.000055 Cuisine de quartier Zieglerspital,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=e78505ca38f9404fb410d022f0d01bb0 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2018) : 2018.SR.000201 Questions sur l'alimentation équilibrée ; partie 1, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=ba13aa94d89d43b2b359b9b4e42b8954 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2018) : 2018.SR.000202 Questions sur l'alimentation équilibrée dans les KITAS ; partie 2,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=20fc04f4733b4f92920220212fc5b863 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2019) : 2016.SR.000113 Renoncer aux herbicides et autres pesticides dans les domaines viticoles exploités par la ville !,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=87e9e57ffc574a18923ab5fdb25db99c [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2020) : 2020.SR.000199 Convertir les exploitations et les surfaces agricoles de Berne à l'exploitation biologique,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=5ba51d312cab4c819a4ba05038302def [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2021) : 2010.SR.000181 Offre de jardins familiaux adaptée aux besoins dans la ville de Berne,
https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=4b595ed0402041bd8058ed33d0455b59 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2022) : 2019.SR.000115 Konsequente Klimapolitik #2 : Foodwaste stoppen !, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=1beac0ad3723499c93b33abcbeeceae7 [18.07.23].

- Ville de Berne, Conseil municipal (2022) : 2019.SR.000116 Une politique climatique cohérente #3 : Interdire la vente de produits alimentaires importés par avion !, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=eab34161716341ac9e1c4e210c34fbee [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2022) : 2019.SR.000296 Alimentation respectueuse de l'environnement dans les entreprises municipales, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=481d79ebec0344daa716528ad2782253 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2023) : 2017.SR.000203 Promouvoir l'économie circulaire et l'innovation sociale : Masterplan, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=8014671506214e90ae74f962fb519be1 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2023) : 2019.SR.000019 Promotion de la biodiversité : pour une commune de Berne sans pesticides, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=f90da269d0f144f89b6beb38a7c5c86a [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2023) : 2019.SR.000311 Plus de durabilité dans les marchés publics, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=9141bc401cb147539e2f7c8d91bcb8dd [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2023) : 2020.SR.000258 Pas de sponsoring de Swissmilk dans les écoles bernoises, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=886b52fd3cd2473fb8d61aeb3e5a1d94 [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2023) : 2022.SR.000072 Food Save statt Food Waste - Réduction de 50% du gaspillage alimentaire dans la ville de Berne d'ici à 2030, https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=1913f924012e49baa4bd3865c7f94662 [18.07.23].

8.5 Publications officielles

- Canton de Berne, Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, Office de l'environnement et de l'énergie (2022) : Développement durable dans le canton de Berne. Chiffres et faits 2022, https://www.ne.sites.be.ch/content/dam/ne_sites/dokumente/de/ne-kanton-bern/aeue-nachhaltigkeitsbericht-2022-DE-FR.pdf [18.07.23].
- Conseil fédéral suisse (2021) : Stratégie pour le développement durable 2023, Berne, https://www.are.admin.ch/dam/are/fr/dokumente/nachhaltige_entwicklung/publikationen/sne2030.pdf.download.pdf/Strat%C3%A9gie%20pour%20le%20d%C3%A9veloppement%20durable%202030.pdf [18.07.2023].
- Ville de Berne, Bâtiment (2016) : Parc animalier de Berne. Nouvelle construction de la ferme du Dählhölzli. Etude conceptuelle dans le cadre de la procédure sur invitation. Rapport de l'organe de représentation, https://www.bern.ch/politik-und-verwaltung/stadtverwaltung/prd/hochbau-stadt-bern/wettbewerbe-und-ausschreibungen/konzeptstudien/abgeschlossene-konzeptstudien-1/2016/jurybericht-bauernhof-daehlhoelzli-20161004-1-1.pdf/at_download/file [18.07.23].
- Ville de Berne, Conseil municipal (2021) : Berne. Ville des voisinages. Lignes directrices de la législation 2021 - 2024, <https://www.bern.ch/politik-und-verwaltung/gemeinderat/legislaturrichtlinien-2021-2024/klimaschutz-und-klimaanpassung/download-lr/legislaturrichtlinien-2021-2024.pdf/download> [18.07.23].
- Ville de Berne, Direction de la formation, des affaires sociales et du sport, Office scolaire de la ville de Berne et Office de la jeunesse de la ville de Berne (2017) : Directives alimentaires et de qualité pour la production de repas dans les structures d'accueil extrafamilial de la ville de Berne, <https://www.bern.ch/themen/kinder-jugendliche-und-familie/kinderbetreuung/tagesstaetten-fuer-kleinkinder-kitas/ernaehrungsrichtlinien-bern/downloads/ernaehrungs-und-qualitaetsrichtlinien.pdf> [18.07.23].
- Ville de Berne, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie (2022) : Aide-mémoire pour la soumission de propositions de projets à l'Agenda 21 local dans le domaine de l'alimentation durable, <https://www.bern.ch/themen/umwelt-natur-und-energie/nachhaltigkeit/partizipative->

[projekte-fonds-der-la21/projekte-nachhaltige-ernaehrung/download/merkblatt-projekteingabe-la21-ernaehrung-1.pdf/download](https://www.bern.ch/projekte-fonds-der-la21/projekte-nachhaltige-ernaehrung/download/merkblatt-projekteingabe-la21-ernaehrung-1.pdf/download) [18.07.23].

Ville de Berne, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie, Office de la protection de l'environnement (2021) : Stratégie-cadre pour le développement durable de la ville de Berne 2021 - 2030, <https://www.bern.ch/rahmenstrategie-nachhaltige-entwicklung/aktuell/download/ran-2030-strategiepapier.pdf/download> [18.07.23].

Ville de Berne, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie, Office de la protection de l'environnement, Service de l'énergie (2015) : Stratégie énergétique et climatique 2025. Ville de Berne. Lignes directrices en matière de politique énergétique et climatique 2015-2025, https://www.bern.ch/themen/umwelt-natur-und-energie/klima/energie-und-klimastrategie-2025/energie-und-klimastrategie-2025-marz2020-korr-1.pdf/at_download/file [18.07.23].

Ville de Berne, Direction des finances, du personnel et de l'informatique, Immobilier Ville de Berne (2017) : Fonds pour la politique foncière et du logement. Stratégie globale et stratégie partielle, <https://www.bern.ch/politik-und-verwaltung/stadtverwaltung/fpi/immobilien-stadt-bern/fonds-fuer-boden-und-wohnbaupolitik/fondsreglement/dokumente/strategie-des-fonds-fur-boden-und-wohnbaupolitik.pdf/download> [18.07.23].

Ville de Berne, Direction des finances, du personnel et de l'informatique, Immobilier Ville de Berne (2024) : Fonds pour la politique foncière et du logement de la ville de Berne. Rapport de gestion 2023, https://www.bern.ch/politik-und-verwaltung/stadtverwaltung/fpi/immobilien-stadt-bern/dokumente-und-downloads/fonds-fuer-boden-und-wohnbaupolitik/2024-02-jahresbericht-2023-isb-einzelseiten.pdf/at_download/file [28.06.2024]

Ville de Berne, Direction du génie civil, des transports et des espaces verts urbains (2020) : Règlement sur les jardins familiaux et les constructions, https://www.fgvb.ch/cms/inhalt/40_information/dokument/pdf/familiengarten_und_bauordnung.pdf [18.07.23].

Ville de Berne, Direction du génie civil, des transports et des espaces verts urbains (2020) : Fais de Berne ton jardin. Vision d'avenir pour le jardinage dans la ville de Berne, <https://www.bern.ch/themen/freizeit-und-sport/gartnern-in-der-stadt/ideenwerkstadt-stadtgaerten-2020/downloads/berstadtgarten-final-reduziert-20200324.pdf/download> [18.07.23].

Ville de Berne, Office de la protection de l'environnement (2022) : Stratégie énergétique et climatique 2025. Rapport de contrôle 2021, <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahU-KEwiP2sr3rpiAAxWMzwIHHWU8DG0QFnoECB0QAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.bern.ch%2Fthemen%2Fumwelt-natur-und-energie%2Fklima%2Fcontrollingbericht-2019%2Fcontrollingbericht-2021-teil2-tatigkeitsbericht.pdf%2Fdownload&usg=AOvVaw02ZSDjwgNXZOepTD-aQNGa&opi=89978449> [18.07.23].

Ville de Berne, Service des achats et Office de la protection de l'environnement (2013) : Achats durables au sein de l'administration municipale de Berne. Lignes directrices selon le GRB n° 2013 - 1680 du 11.12.2013, <https://www.bern.ch/wirtschaft/beschaffung/nachhaltige-beschaffungen/dokumente/leitbild-zu-nachhaltige-beschaffung-in-der.pdf> [18.07.23].

Ville de Berne, Stadtgrün (2020) : Fais de Berne ton jardin. Inspiration de l'atelier d'idées Jardins urbains 2020, <https://www.bern.ch/themen/freizeit-und-sport/gartnern-in-der-stadt/urban-gardening/anleitung-zum-urbanen-gaertnern/downloads/broschuere-inspiration-web.pdf/download> [18.07.23].

Ville de Berne, Stadtgrün (n.d.) : Berner Stadtgrün Strategie 2030, <https://www.bern.ch/politik-und-verwaltung/stadtverwaltung/tvs/stadtgrun-bern/wofuer-wir-uns-einsetzen/downloads/strategiebro-schuere-web.pdf/download> [18.07.23].

8.6 Sites Internet

Äss-Bar GmbH (2023) : Partenariats, <https://www.aess-bar.ch/de/page/partnerschaften> [18.07.23].

Association Bioabi (2023) : Bioabi, c'est ton abonnement de légumes dans la région de Berne, <https://bioabi.ch/> [18.07.23].

Association des jardins familiaux de Berne (2018) : Bienvenue sur le site de l'Association des jardins familiaux de Berne AFJF, <https://www.fgvb.ch/cms/index.php/verband/ueber-uns.html> [18.07.23].

Association Faim d'ours (2023) : Initiatives. Manifeste de la vision. Activités à réaliser. Participer à l'action. Association, <https://www.baerenhunger.ch/> [18.07.23].

Association soliTerre (2022) : Association Soliterre - Agriculture contractuelle régionale, <https://www.soliterre.ch/soliterre/index.php/de/> [18.07.23].

Association Weltacker Berne (2023) : Un terreau fertile pour la réflexion, <https://weltacker-bern.ch/willkommen> [18.07.23].

Biens (2023) : Biens. Par les membres, pour les membres. Güter est un magasin participatif organisé sous forme de coopérative, <https://www.gueter.be/> [18.07.23].

BioExpress Gomezjurado (2023) : Panier du marché. Entreprise familiale BioBlaser Bärswil BE, <https://xn--mritkorb-0za.ch/> [18.07.23].

Brunner Eichhof (2023) : Bienvenue à l'Eichhof, <https://www.brunnereichhof.ch/> [18.07.23].

Canton de Berne (2023) : Nouveau droit des marchés publics, <https://www.kaio.fin.be.ch/de/start/themen/oeffentliches-beschaffungswesen/neues-beschaffungsrecht.html> [18.07.23].

Commune bourgeoise de Berne (2022) : Le vignoble de l'île Saint-Pierre en de nouvelles mains, <https://www.bgbern.ch/service/medien/medienmitteilungen/rebberg-auf-der-st-petersinsel-in-neuen-haenden> [28.11.23].

Confédération suisse, Office fédéral de la statistique OFS (2023) : Répartition spatiale, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bevoelkerung/stand-entwicklung/raeumliche-verteilung.html> [15.08.23].

Confédération suisse, Office fédéral de l'agriculture OFAG (2023) : Projets de développement régional (PDR). Aperçu des projets, <https://www.blw.admin.ch/blw/de/home/instrumente/laendliche-entwicklung-und-strukturverbesserungen/laendliche-entwicklung/projekte-zur-regionalen-entwicklung.html> [18.07.23].

Confédération suisse, Office fédéral du développement territorial ARE (2023) : Réseau des services cantonaux du développement durable (RCSD), <https://www.are.admin.ch/are/de/home/nachhaltige-entwicklung/koordinationsorgane-und-zusammenarbeit/nknf.html> [18.07.23].

Diaconis (2023) : Développement durable. Nos mesures en matière de durabilité, <https://diaconis.ch/ueber-uns/nachhaltigkeit/> [18.07.23].

DTAP (2023) : AIMP révisé (AIMP 2019), <https://www.bpuk.ch/bpuk/konkordate/ivoeb/ivoeb-2019/> [18.07.23].

EPER (2023) : Nouveaux jardins à Berne, <https://www.heks.ch/was-wir-tun/neue-gaerten-bern> [18.07.23].

Ferme biologique de Grafenried (2015) : Biohof Grafenried, <https://biohofgrafenried.ch/biohof-grafenried/> [18.07.23].

Ferme biologique Heimenhaus (2023) : Biohof Heimenhaus - Une ferme bio moderne, écologique et polyvalente, <https://heimenhaus.ch/> [18.07.23].

Foodsave-bankette (2023) : Foodsave-Bankett Berne, <https://foodsave-bankette.ch/de/foodsave-bankett-bern/> [18.07.23].

Foodwaste.ch (2021) : Par amour de la nourriture, <https://foodwaste.ch/> [18.07.23].

Forum de l'alimentation de Berne (2023) : Les groupes de travail, <https://ernaehrungsforum-bern.ch/ueber-uns/#die-arbeitskreise> [18.07.23].

Fourchette verte Suisse (2021) : Fourchette verte. Partie générale, https://www.fourchetteverte.ch/media/filer_public/26/b6/26b6fa75-52f5-4625-a0fe-1ac2aa4caa07/fv_brochure_fr_juin_2021.pdf [18.07.23].

Frais.ch (2020) : Les abonnements sont notre passion, <https://www.frisches.ch/abo> [18.07.23].

Gmüesgarte (2023) : Une salade croquante et délicieuse ou une soupe qui réchauffe? <https://gmüesgarte.ch/index.html> [18.07.23].

IG Elfenau (2019) : Ferme urbaine d'Elfenau - Berne, http://www.ig-elfenau.ch/wp-content/uploads/2019/11/190320_FLYER_elfenau_21319.pdf [18.07.23].

Jardin de l'abbaye (2023) : Le jardin de l'abbaye. Bienvenue dans le jardin d'Eden pour "Bärner Beeren und Chrüter". Rencontre et formation, <https://stiftsgarten.ch/> [18.07.23].

Kulinata (2023) : Le festival de l'alimentation durable, <https://www.kulinata.ch/ueber-uns/wer-wir-sind> [18.07.23].

La ferme bio de Schumacher (2023) : La ferme bio sur la belle île Saint-Pierre. Bienvenue sur l'île, <https://www.schumachers-biohof.ch/> [28.11.23].

Lernort Berne (2023) : LernOrt (offre pour les écoliers), <https://lernort-bern.ch/lernort/informationen/allgemein> [18.07.23].

LOS Zélande (2023) : Marque régionale, <https://www.los-seeland.ch/regionalmarke/> [18.07.23].

Madame Frigo (2023) : Parter*innen, <https://madamefrigo.ch/de/partner/> [18.07.23].

Manifestations propres (2023) : Alimentation, <https://saubere-veranstaltung.ch/Public/Page?pagelId=26> [18.07.23].

Marché hebdomadaire de Berne (2022) : Verein Berner Märit, <https://www.bernerwochenmarkt.ch/> [18.07.23].

OGG Berne (2023) : Alimentation Notre Focus. Alimentation durable, <https://www.ogg.ch/de/ernaehrung/uebersicht> [18.07.23].

Parc naturel de Gantrisch (2022) : Produits régionaux certifiés, <https://www.gantrisch.ch/entdecken/essen-trinken/regionale-produkte/zertifizierte-produkte/> [18.07.23].

Parc naturel du Diemtigtal (2023) : Produits du Diemtigtal avec le label Pärkel, <https://www.diemtigtal.ch/erlebnisse/alpleben/alpgenuss-zum-mitnehmen> [18.07.23].

Plan de ville Bene (2023) : Les magasins et restaurants les plus durables de Berne en un coup d'œil !, <https://www.bene-stadtplan.ch/> [18.07.23].

Produits régionaux Beo (2023) : Marque "Produits régionaux de l'Oberland bernois". Des produits haut de gamme authentiques et variés de l'Oberland bernois, <https://www.regionalprodukte-beo.ch/de/> [18.07.23].

Radiesli (2023) : Actualités . Participer et soutenir ? Parts de récolte libres 2023, <https://www.radiesli.org/> [18.07.23].

Réseau Jardin Berne (2021) : Bienvenue sur le site du GartenNetzBern. Vous y trouverez une vue d'ensemble des organisations et projets de jardinage bernois, <https://www.gartennetzbern.ch/cms/> [18.07.23].

Save Food (2023) : Le rôle important des communautés, <https://www.savefood.ch/de/gemeinden.html> [18.07.23].

Slow Food Berne (2023) : Bon, propre et juste, <https://www.slowfoodbern.ch/> [18.07.23].

TaPatate (2020) : Abonnements de fruits et légumes sur la région. Solidaire, biologique à Wallenbuch, <https://www.tapatate.ch/> [18.07.23].

Too Good To Go International (2023) : Sauvons ensemble la bonne nourriture, <https://toogoodtogo.ch> [18.07.23].

Transition Bern (2023): <https://transitionbern.ch/> [18.07.23].

Union des villes suisses (2023) : Conférence nationale "Alimentation durable dans les villes et les communes", <https://staedteverband.ch/de/detail/nationale-tagung-laquo-nachhaltige-ernahrung-in-stadten-und-gemeinden-raquo?share=1> [18.07.23].

Ville de Berne (2024): Développement du parc Elfenau, stratégie de site, champs thématiques <https://www.bern.ch/themen/planen-und-bauen/stadtentwicklung/freiraumentwicklung/entwicklung-parkanlage-elfenau/arealstrategie/themenfelder> [28.06.2024]

Ville de Berne (2021): Liste de contrôle pour les manifestations durables. https://www.bern.ch/themen/freizeit-und-sport/veranstaltungen/bewilligungen-fur-veranstaltungen/downloads/checkliste-stadt-bern-interaktiv-doppelseiten.pdf/at_download/file [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Agenda 21 local, <https://www.bern.ch/politik-und-verwaltung/stadtverwaltung/sue/amt-fur-umweltschutz/umwelt-und-energie/lokale-agenda-21> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Aires de jardins familiaux. Vous trouverez ici une vue d'ensemble des aires de jardins familiaux de la ville, <https://www.bern.ch/themen/freizeit-und-sport/gartnern-in-der-stadt/familiengarten/areale-und-lageplan> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Ateliers, <https://www.bern.ch/themen/umwelt-natur-und-energie/stadtnatur/natur-erleben/grunes-klassenzimmer/werkstaetten-1> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Caractéristiques de notre travail, <https://www.bern.ch/themen/kinder-jugendliche-und-familie/kinderbetreuung/kitas-stadt-bern/ueber-uns/merkmale-unserer-arbeit-1> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Contexte des Journées bernoises du développement durable, <https://www.bern.ch/themen/umwelt-natur-und-energie/nachhaltigkeit/berner-nachhaltigkeitstage/hintergrund> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Économie circulaire, <https://www.bern.ch/politik-und-verwaltung/stadtverwaltung/prd/wirtschaftsamt/kreislaufwirtschaft> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Exploiter un stand de marché, <https://www.bern.ch/themen/freizeit-und-sport/markte/marktstand> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Jardinage au naturel, <https://www.bern.ch/themen/freizeit-und-sport/gartnern-in-der-stadt/familiengarten/naturnahes-gaertnern> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Jardins familiaux, <https://www.bern.ch/themen/freizeit-und-sport/gartnern-in-der-stadt/familiengarten> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Journées bernoises du développement durable, <https://www.bern.ch/themen/umwelt-natur-und-energie/nachhaltigkeit/berner-nachhaltigkeitstage#:~:text=bis%202023.,im%20Zeichen%20der%20nachhaltigen%20Entwicklung> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Le nouveau droit des marchés publics, <https://www.bern.ch/wirtschaft/beschaffung/das-neue-beschaffungsrecht> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Les marchés de Berne, <https://www.bern.ch/themen/freizeit-und-sport/markte/maerkte> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Mode d'emploi du jardinage urbain, <https://www.bern.ch/themen/freizeit-und-sport/gartnern-in-der-stadt/urban-gardening/anleitung-zum-urbanen-gaertnern> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Projets communautaires, <https://www.bern.ch/themen/umwelt-natur-und-energie/nachhaltigkeit/partizipative-projekte-fonds-der-la21> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Projets mis en œuvre, <https://www.bern.ch/themen/umwelt-natur-und-energie/nachhaltigkeit/partizipative-projekte-fonds-der-la21/umgesetzte-projekte> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Salle de classe verte, <https://www.bern.ch/themen/umwelt-natur-und-energie/stadtnatur/natur-erleben/grunes-klassenzimmer> [18.07.23].

Ville de Berne (2023) : Urban Gardening, <https://www.bern.ch/themen/freizeit-und-sport/gartnern-in-der-stadt/urban-gardening> [18.07.23].

Ville du commerce équitable (2023) : Berne, <http://www.fairtradetown.ch/de/bern> [18.07.23].

Zehendermätteli au petit bonheur la chance (2021) : Zehendermätteli. Un bistrot. Culture. Jardin, <https://www.zehendermaetteli-implueck.ch/> [18.07.23].

8.7 Interviews

Entretien avec Corinne Wälti, service spécialisé dans l'alimentation durable, Office de la protection de l'environnement, Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie de la ville de Berne (14.03.2023).